



LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE AHMED GAÏD SALAH :

"L'ANP DOIT PRÉSERVER LA STABILITÉ ET LA SÉCURITÉ DE L'ALGÉRIE"

Page 3

MIDI

ISSN : 1112-7449



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2439 - Mercredi 25 mars 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

A LA VEILLE
DU MATCH AMICAL
FACE AU QATAR

LES VERTS FOURBISSENT LEURS ARMES



Page 17

**POUR DÉFAIRE
LE TERRORISME
L'INÉVITABLE
SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE**



Page 3

**LE CHÈQUE SERA GÉNÉRALISÉ PARTOUT
À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET**

LE CASH, C'EST FINI !

Page 5

**MALADIES
NON TRANSMISSIBLES**

**LA
PRÉVENTION
ET LA LUTTE
RENFORCÉES**

Page 5

RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF

**LES
PRÉALABLES
DE
BENGHEBRIT**



Page 5



ACTIVITÉ PERMANENTE SISMIQUE EN ALGÉRIE

LA HANTISE DES CITOYENS

Page 4

POUR LES ABONNÉS NE RÉGLANT
PAS LEURS FACTURES D'EAU

PLUS DE RETRAIT DES COMPTEURS

Page 5



1.953
personnes arrêtées
en février 2015 par
les services de police.

60.000
nouveaux cas d'AVC
annuellement en
Algérie.

14
nouveaux réservoirs
hydrauliques à
Annaba.

42^e édition de la Fête de la ville aux mille coupoles

La 42^e édition de la fête de la ville aux mille coupoles (21-26 mars) s'est ouverte, samedi à El-Oued, avec un imposant défilé de troupes folkloriques le long de l'artère principale de la ville, en présence d'un public nombreux. La cérémonie du coup d'envoi de cette fête, à laquelle ont pris part également la fanfare de la Protection civile et de troupes représentant la Tunisie, a donné lieu également à l'inauguration d'une exposition d'arts plastiques et de photos mettant en relief le patrimoine matériel et immatériel de la wilaya d'El-Oued, avec son cachet architectural typique, caractérisé par des coupoles surplombant les bâtisses, ses immenses étendues sablonneuses et une documentation sur les militants et les chouhada de la région durant la guerre de Libération nationale. Pour l'occasion il a été procédé à l'ouverture d'un stand où ont été exposés des objets d'artisanat, dont des modèles d'habits traditionnels, des outils parmi lesquels d'anciens ustensiles, des produits de vannerie, d'anciens outillages utilisés dans les activités agricoles et d'irrigation, ainsi que des produits féminins traditionnels propres à la région.



L'exposition a aussi englobé des produits agricoles, notamment maraichers et phoenicicoles, cultivés dans la région.

Le jardin Rachid-Chaâbouh de Mila accueille "Lire en fête"

Le jardin public Rachid-Chaâbouh, l'un des plus importants de la ville de Mila, est transformé, à l'occasion du festival "Lire en fête", en espace dédié à la culture et à la connaissance.

Une dizaine de stands y ont été installés aux côtés de trente ateliers dédiés à des concours et autres activités de loisirs pour enfants, créant de l'animation dans cet espace. Il s'agit-là, selon le coordinateur de cette activité ludique et scientifique, Mahfoud Fellous, de la "première initiative du genre à l'intérieur du pays".

Profitant de leurs vacances scolaires, plusieurs dizaines d'enfants accompagnés de leurs parents se sont rendus sur les lieux où ils profitent, en plus des activités scientifiques qui leur sont proposées, de

spectacles de marionnettes, de lectures de contes et de divers autres jeux.

Des miléviens de tous âges, des étudiants, voire des familles entières ont été aperçus dimanche dans ce jardin "new look".

Une sexagénaire, rencontrée en compagnie de son fils, de son épouse et de leurs enfants, avoue que c'est la toute première fois de sa vie qu'elle met les pieds dans ce jardin pourtant situé au cœur de la ville de Mila. "Je passe chaque jour que Dieu fait devant ce square mais l'idée d'y pénétrer ne m'a jamais effleuré l'esprit, mais cette fois, l'ambiance formidable qui y règne m'a fait changer d'avis", souligne cette dame en jetant des regards attendris sur ses deux petits-enfants.

Les services et unités d'oncologie médicale "couvrent tout le pays"

Les services et unités d'oncologie médicale "couvrent tout le pays grâce à l'affectation de spécialistes et à la formation des paramédicaux", a affirmé un représentant du ministère de la santé.

Dans le cadre du plan national cancer 2015-2019, les services et unités d'oncologie médicale "couvrent tout le pays grâce à l'affectation des spécialistes en oncologie et à la formation des paramédicaux en matière d'utilisation des produits cytotoxiques", a indiqué le directeur général des services de santé au ministère, Mohamed L'hadj.

Il a souligné, dans son intervention prononcée au nom du ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf lors d'un symposium sur le cancer, que le début de la mise en œuvre du plan cancer "coincide avec la réception des centres de lutte contre le cancer".

Il s'agit de ceux de Ouargla, Sétif et Batna déjà fonctionnels, celui de Annaba le sera dans quelques jours alors que ceux de Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès, Tizi-Ouzou et Laghouat ne le seront qu'à la fin 2015. "D'autres centres sont en cours de réalisation dans différentes régions du pays, mais d'ores et déjà les nouveaux centres mis en service ont permis de



réduire les délais d'accès à la radiothérapie qui devraient être ramenés à des niveaux normatifs avant la fin de cette année", explique Mohamed L'hadj.

Un couple d'acrobates se dit "oui" sur tous les... continents

Cheetah Platt et Rhiann Woodyard, un couple d'acrobates, pour leur mariage ont décidé de ne pas faire les choses comme tout le monde... Comme le note ABC News sur son site, Cheetah Platt et Rhiann Woodyard ont décidé de faire de leur union un voyage hors du commun, et se sont déjà dit "oui" dans douze pays différents, au cours d'une vingtaine de cérémonies.

Partis des Etats-Unis, ils sont passés par la Colombie, l'Espagne, l'Egypte, la Thaïlande ou encore les îles Fidji, comme ils le racontent sur leur site de fundraising, qui permet de collecter des fonds pour financer leur voyage. Et ce n'est pas fini : Cheetah et Rhiann vont continuer leur tour du monde jusqu'au 2 mai, la date de leur "vrai" mariage qui sera organisé à Los Angeles.

En attendant, ils poursuivent leurs aventures, qu'ils documentent sur leur page Facebook avec de nombreuses photos qui donnent envie de partir en voyage. Pour ne rien gâcher, les deux tourtereaux sont acrobates, ce qui donne quelques images spectaculaires. Le couple espère organiser pas moins de 38 cérémonies sur tous les continents, et devrait donc publier encore de nombreuses photos jusqu'au jour "J".

Il grimpe en VTT... les 3.139 marches d'une tour

Le Polonais Krystian Herba a franchi dimanche à Taipei 3.139 marches en effectuant l'ascension à VTT de la tour Taipei 101, l'ancien plus haut gratte-ciel du monde.

Arrivé au sommet après deux heures, 13 minutes, Herba, 33 ans, a battu son précédent record de 2.919 marches établi en février 2014 à Melbourne. Il attend néanmoins l'homologation de sa performance par le livre Guinness des records.

"C'était sans discussion le défi le plus difficile de ma vie et sans aucun doute mon plus grand succès", a réagi le cycliste, maître d'école de profession.

Il s'entraînait à cette épreuve depuis six mois en gravissant régulièrement les 17 étages d'un immeuble dans sa ville de Rzeszow, dans le sud-ouest de la Pologne.

Herba a d'abord franchi 60 étages, puis pris l'ascenseur jusqu'au rez-de-chaussée avant de pédaler jusqu'au 91^e étage pour atteindre son objectif de 3.100 marches. Cette méthode est acceptée par le règlement du Guinness, selon lui.

La Taipei 101 culmine à plus de 500 mètres. Elle était considérée comme la tour la plus haute du monde entre 2004 et 2010, avant d'être détrônée par le Burj Khalifa à Dubai.

D
I
X
I
T



Tayeb Louh

"Les amendements contenus dans le code pénal sont inspirés de l'esprit même de la Chariâa et visent essentiellement la protection de la femme en particulier dans les situations où elle est sujette à des violences du fait de son statut social, familial ou professionnel."

LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE AHMED GAÏD SALAH :

“L'ANP doit préserver la stabilité et la sécurité de l'Algérie”

Conformément aux dispositions du décret présidentiel numéro 05-364 du 26 septembre 2005 portant création de l'Ecole supérieure de guerre, notamment son article 11, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a présidé, hier, le conseil d'orientation de l'Ecole supérieure de guerre.

PAR LAKHDARI BRAHJIM

Le général de corps d'armée a ouvert les travaux par une allocution dans laquelle il a réitéré l'importance que revêt cette rencontre coïncidant avec la commémoration, par le peuple algérien, du 53^e anniversaire de la fête de la Victoire, avant de rappeler les missions constitutionnelles que l'Armée nationale populaire se doit d'honorer. Il s'agit explique-t-il de « garantir la sécurité et la stabilité de l'Algérie et préserver son indépendance et l'intégrité de son territoire national ». Un principe qui explique-t-il, « représente le fond même des nobles missions constitutionnelles que l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, se doit d'honorer, s'appuyant sur l'aide d'Allah le Tout-Puissant, ensuite sur une ressource humaine hautement qualifiée », qui est considérée comme la garantie à même de mener à bien ces nobles missions convenablement.

« En parlant de haute qualification, poursuit Ahmed Gaïd Salah, nous pensons indéniablement à l'Ecole supérieure de guerre, à laquelle revient le rôle, voire le privilège, de former une élite militaire prestigieuse apte à développer des études dans tous les domaines militaires et les élever à des étapes plus avancées. Ce qui contribuera à l'approfondissement et l'enrichissement de différents domaines et spécialisations, notamment opérationnels et stratégiques. »



Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah.

Le général de corps d'armée a, également, évoqué le rôle qui incombe à l'Ecole supérieure de guerre, et les efforts consentis afin de développer les méthodes d'enseignement, et promouvoir le parcours de formation, de recherche et d'études, de manière à former des cadres ayant de hautes compétences opérationnelles, capables de garantir une planification stratégique et opérationnelle et commander les grandes unités avec aptitude. Cette élite, dira-t-il, à laquelle « il appartient de faire

preuve d'une interaction solide et forte avec son environnement cognitif et de recherche, d'un riche savoir, d'une perspicacité et d'une vision judicieuse, de telle façon qu'elle soit capable de prospecter les complications que les défis du futur, proche et lointain, et d'examiner l'ensemble des indicateurs et les évolutions des événements avec toutes leurs constantes et variables, ce qui permettra une lecture correcte et judicieuse, au regard de leurs motivations et dimensions, et une vigilance et

conscience quant à leurs intentions et objectifs. » « Telle est la vision stratégique que nous visons, conformément aux instructions du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et espérons que grâce à elle nous appréhenderons avec perspicacité les mécanismes de solutions anticipatives de tous les défis que nous rencontrerons, afin que l'Armée nationale populaire demeure aux côtés de sa profondeur populaire, le bouclier protecteur de l'Algérie et le garant de sa sécurité et de sa stabilité », ajoutera-t-il. Dans ce sillage le général de corps d'armée a valorisé l'effort fourni par le commandement et les cadres de cette école, qui ont prouvé leur capacité à réaliser les résultats escomptés, en les exhortant à œuvrer activement et avec persévérance et à redoubler d'efforts au service de l'Armée nationale populaire et de la gloire de l'Algérie. Ahmed Gaïd Salah a, ensuite, procédé à la visite et à l'inauguration de quelques structures administratives et pédagogiques, à l'instar du centre de formation des systèmes d'information et de commandement, ainsi que le centre de simulation de jeux de guerre, qui est un moyen technologique et pédagogique développé permettant de simuler le champs des actions militaires, et mettant son utilisateur dans un contexte proche de la réalité des guerres modernes.

L. B.

POUR DÉFAIRE LE TERRORISME

“Pas d'alternative à la conjonction des efforts de la communauté internationale”

PAR INES AMROUDE

Algérie demeure convaincue qu'il n'y a pas d'alternative à la conjonction des efforts et des moyens de toute la communauté internationale pour contenir et défaire la menace terroriste, a déclaré, hier, à Alger, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. « L'Algérie est convaincue qu'il n'y a pas d'alternative à la conjonction des efforts et des moyens de toute la communauté internationale pour contenir et défaire la menace terroriste », a indiqué Abdelkader Messahel dans une allocution à l'ouverture des travaux de l'assemblée plénière du groupe de travail sur le renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel, co-présidée par l'Algérie et le Canada. Il a ajouté, lors de cette réunion qui entre dans le cadre du Forum global de lutte contre antiterroriste (FGCT), que l'Algérie menait « une action qui s'inscrit dans son voisinage immédiat, au niveau du continent africain et à l'échelle internationale ». Dans son voisinage immédiat et avec ses partenaires du Sud, a précisé Messahel, l'Algérie a favorisé la création du comité d'état-major opérationnel conjoint (Cemoc), de l'Union de fusion et de liaison (UFL) et du processus de Nouakchott, soulignant que ces « cadres régionaux de concentration et de coordination répondent aux besoins partagés de mieux organiser la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale et de sécuriser et de stabiliser les zones frontalières ». Il a rappelé que cette architecture de lutte commune restait « solidement fondée sur les principes intangibles du bon voisinage, du strict respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque pays ainsi que la non-

ingérence dans les affaires d'autrui ». Il a indiqué, dans ce sens, que la menace terroriste « n'avait pas faibli depuis la dernière réunion de ce groupe de travail », affirmant que « bien au contraire, à l'échelle globale, les groupes terroristes se multiplient, gagnent de nouveaux espaces et occupent maintenant des territoires ». « Ils soumettent à leur dictat et leur barbarie des populations civiles. Ils arrivent à recruter en nombre et à mobiliser d'important fonds. Ils disposent avec facilité d'armement. Ils exploitent à leur avantage les nouvelles technologies de l'information et tirent avantage des faiblesses de certains Etats et des failles de la coopération internationale », a-t-il soutenu. Il a expliqué que chaque pays était peut-être aujourd'hui « un théâtre et une cible potentiels de leur menace et de leurs actes criminels », précisant qu'« aucun n'est à l'abri de leur visées. Les terribles drames qui viennent d'endeuiller les peuples tunisiens et yéménites frères illustrent les crimes dont ces groupes sont capables ». Evoquant la région du Sahel, il a indiqué que la menace dans cette région est « élevée et l'étendue territoriale des actions et des horreurs commises par Boko Haram est préoccupante », ajoutant que « cette menace pèse sur la sécurité et la stabilité de nombreux pays. Les crimes de Boko Haram aggravent les risques que les autres groupes terroristes déjà actifs véhiculent dans la région ». Ces menaces, a-t-il dit, « soulignent à nouveau l'exigence d'une coopération régionale et internationale toujours plus étroite et plus concertée. La communauté internationale est interpellée pour y soutenir pleinement les efforts de l'Union africaine et des pays de la région dans la lutte contre ce groupe criminel ». Cette rencontre, justement participe, a-t-il affirmé de « la réponse globale que nous nous

devons de donner à cette menace tout aussi globale ». Il a indiqué que la mobilisation internationale contre ce phénomène s'est « davantage affermie, permettant aujourd'hui une approche plus ciblée de ce fléau et de ses ramifications. Des avancées ont été enregistrées dans la compréhension commune de quelques-uns des principaux leviers de cette menace. Il en est ainsi des sources de financement du terrorisme, des causes et voies de radicalisation, des filières de recrutement et d'enrôlement dans les groupes terroristes, du traçage et de la gestion des combattants terroristes étrangers ou encore de la sécurisation des frontières, la collecte, le partage en temps utile du renseignement, le renforcement des capacités institutionnelles des Etats ainsi que le besoin de densification de la coopération sécuritaire », a-t-il assuré. Messahel a noté que ces progrès étaient « encourageants et doivent être traduits en programmes et instruments effectifs de coopération bilatérale, régionale et internationale ». Il a indiqué que c'est « un fait établi que le terrorisme se développe dans les situations de conflit et de chaos », affirmant que « le combattre efficacement impose aussi l'urgence de trouver des solutions politiques aux situations conflictuelles que celui-ci exploite à son avantage ». « Œuvrer à la solution de ces crises et conflits par la voie pacifique et le recours au dialogue revient à priver les groupes terroristes de l'environnement chaotique qu'ils privilégient », a-t-il dit. Il a expliqué qu'au Sahel, comme en Syrie, en Libye et ailleurs la lutte contre le terrorisme sera « fortement soutenue par l'avènement rapide de solutions politiques négociées aux conflits et crises spécifiques qui y sévissent. La solution politique isole les groupes terroristes, dévoilent leur véritable nature et objec-

tifs et permet la mobilisation des ressources disponibles pour mieux les combattre », a-t-il indiqué. Messahel a indiqué, dans ce sens, que l'Algérie « n'a ménagé et ne ménagera aucun effort pour favoriser l'émergence de solutions politiques par la négociation et le dialogue », soulignant que c'est « l'esprit qui guide l'action qu'elle mène dans les crises maliennes et libyennes et les progrès réalisés dans ces deux cas constituent de solides raisons pour persévérer dans cette voie ». Il a relevé, dans ce cadre, que la lutte contre le terrorisme implique aussi pour la communauté internationale un engagement « véritable en faveur du développement et la réduction de la pauvreté dans cette partie du monde qui regroupe un grand nombre de pays parmi les moins développés ». « La pauvreté et la marginalisation rendent de nombreux jeunes vulnérables au pouvoir financier et aux discours extrémistes des recruteurs de ces groupes ». Il a ajouté que l'Algérie a constamment entretenu des programmes de développement avec ses voisins du Sud, particulièrement le Mali, le Niger et la Mauritanie, couvrant un large éventail de secteurs d'activités. Messahel a mis en évidence la relation entre le terrorisme, le trafic de drogues et le crime organisé transnational qui « est aujourd'hui une réalité qui permet à ces trois fléaux de se renforcer mutuellement », soulignant la « nécessité d'affirmer et d'organiser davantage la lutte contre ces phénomènes ». Les travaux de l'assemblée plénière du groupe de travail sur le renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel se sont, rappelons-le, ouverts, hier, à Alger avec la participation de près d'une trentaine de pays et d'organismes internationaux.

I. A.

ACTIVITÉ PERMANENTE SISMIQUE EN ALGÉRIE

La hantise des citoyens !

Plusieurs secousses telluriques ont été enregistrées ces derniers temps dans la région d'Alger de même qu'à l'est du pays ces tous derniers jours.

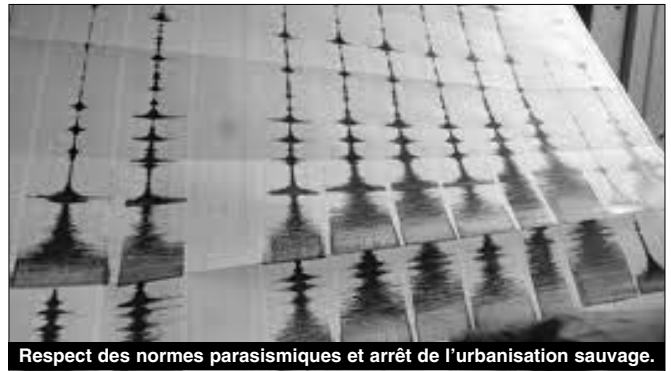
PAR SORAYA HAKIM

Selon le CRAAG, cette activité sismique est justifiée par la localisation géographique de l'Algérie. "Notre pays se situe sur la plaque nord-africaine, qui est en interaction avec la plaque euro-asiatique", explique-t-on. Mais le CRAAG rassure, il s'agit "d'une activité sismique continue qu'on peut qualifier de faible à modérée, car on enregistre mensuellement entre 80 et 90 secousses sur tout le territoire national, dont 90 % ne sont pas ressenties. Mais il ne faut surtout pas croire que la canicule ou le sirocco ont une relation avec l'activité sismique". Car selon un chercheur du CRAAG, en l'occurrence Mohamed Hamadache, le "séisme est dû à des facteurs internes et non externes". L'Algérie est connue pour être une zone sismique très active. Le zonage sismique du territoire algérien élaboré par le CRAAG montre que la bande tellurienne, notamment dans sa frange littorale, est soumise au degré d'aléa sismique le plus élevé.

Toujours selon le Craag "les séismes sont imprévisibles, la prédiction des tremblements de terre est quasiment impossible". Il est vrai qu'il y a des zones qui sont plus sujettes aux séismes, comme le Nord algérien, mais à l'heure actuelle il n'existe pas à l'échelle mondiale une méthodologie ou un instrument pour prédire un séisme. Le CRAAG, qui est situé sur les

hauts d'Alger, plus précisément à Bouzareah est une sentinelle contre les séismes du nord de notre pays. Cette institution assure une mission de service public, surveille en permanence et capte en temps réels les signaux pour chacun des séismes.

Mais comment rassurer le citoyen lambda qui constate que les séismes ces derniers temps sont récurrents et qui se concentrent le plus souvent sur une même circonscription géographique. Depuis septembre 2014 à nos jours le CRAAG fait état de secousses dans la région de Blida Birtouta, Hammam-Melouane, Chebli. Ces derniers temps les secousses sont ressenties également à l'est et à l'ouest du pays, la dernière en date étant Batna. Comment limiter les dégâts ? Pour les spécialistes du bâtiment, la meilleure des préventions reste sans nul doute les constructions aux normes parasismiques. En février dernier s'est tenu un séminaire sur les constructions antisismiques pour la wilaya d'Alger. Étaient associés le CRAAG, le CTC (Contrôle technique des constructions), le Cneru (Centre national d'étude et de recherche appliquée en urbanisme), l'APW, cela pour poser le diagnostic et apporter des solutions pour corriger les incohérences du développement urbain dans la périphérie de la capitale. Car c'est là où le bât blesse. Ils ont abordé le problème du non respect des



Respect des normes parasismiques et arrêt de l'urbanisation sauvage.

normes de construction parasismique et insisté sur l'obligation de leur application sur le terrain par tous les intervenants, notamment au nord du pays où l'activité sismique est intense : près de 100 secousses telluriques y sont enregistrées chaque mois.

Il y a un petit peu plus de 30 ans, Haroun Tazieff le volcanologue français avait alerté sur le danger représenté par les constructions sauvages, le long du littoral algérien. Ce qui s'est vérifié plus d'une fois lors de catastrophes naturelles.

La précarité des habitations d'Alger et même ailleurs a atteint un seuil alarmant. Le parc immobilier national, selon les professionnels, est constitué de 7 millions de logements dont 1,5 million d'unités menaçant ruine ! De plus il diminue, inexorablement, suite aux catastrophes

naturelles et se réduit aussi par la faute de l'occupant qui néglige l'entretien de son habitation, qu'elle lui soit propre ou qu'elle relève du patrimoine public.

Malgré cela, la crainte d'un séisme violent hante les esprits des citoyens qui ont encore à l'esprit le séisme du 23 mai 2003 à Boumerdès qui a coûté la vie à plus de 2.600 personnes et plus récemment celui du 1^{er} août 2014 dont l'épicentre a été localisé à Bologhine où six personnes ont péri, non pas ensevelies sous les décombres, mais du fait de la panique qui s'est emparée d'elles ; quatre se sont jetées par la fenêtre pensant y trouver leur salut, les deux autres ont succombé à une crise cardiaque. Ce qui fait dire à plus d'un titre que le séisme frappe, la bêtise humaine tue.

S. H.

AFFAIRE SAÂDANE, LE CHEIKH ARNAQUÉ DE 9 MILLIARDS

Le verdict attendu le 1^{er} avril prochain

PAR SMAÏL B.

Le procès en appel de l'affaire d'escroquerie, dont a été victime l'ex-coach de l'EN de football, s'est tenu au niveau de la chambre pénale près la cour d'Alger après un premier renvoi dû à l'absence de Saâdane pour des problèmes de santé. L'affaire porte, pour rappel, sur une arnaque de l'ordre de 9 milliards de centimes orchestrée, selon l'acte d'accusation, par une femme qui exerçait à l'époque des faits, en 2013, la fonction de traductrice dans la boîte que détenaient les enfants de Saâdane. Le ministère public a requis 5 ans de prison contre la prévenue. L'affaire a été rendue publique quand Cheikh Saâdane a déposé plainte contre la mise en cause en l'accusant de lui avoir soutiré 9 milliards de centimes. Il a expliqué aux services de sécu-

rité que "Nawel", fille d'un ancien ministre... français, lui a proposé d'investir dans l'immobilier en Espagne et d'entrer dans le monde des affaires. Elle a d'abord sollicité l'un de ses fils quand elle occupait la fonction de traductrice de la clientèle étrangère qui venait à l'entreprise dirigée par les enfants de Saâdane. "Nawel" a fait miroiter à Saâdane junior monts et merveilles en prétendant que l'ambassadeur d'Espagne à Alger voulait, avec un groupe d'hommes d'affaires, monter des investissements colossaux en Algérie. Elle a également laissé entendre qu'une femme d'affaires, une certaine Angela, propriétaire d'une entreprise espagnole, "Sotracom", mettait en vente un lot de terrain en terres ibériques contre la somme de 9 milliards de centimes en monnaie algérienne. Il n'en fallait pas plus pour convaincre Saâdane et ses fils qui ont été convaincus

par cette juteuse proposition, rassurée par des liens d'amitié avec la famille de la prévenue.

Les deux parties se sont entendues à ce que le remboursement se fasse en 4 tranches. Mais après un bout de temps, Saâdane commença à douter de la volonté de la dame de lui rembourser le pactole. Il a ainsi alerté, via son avocat, l'ambassade d'Espagne pour s'assurer des informations données par la prévenue. Et à sa grande stupéfaction, il apprendra qu'il n'a jamais été question pour l'ambassadeur espagnol de faire des investissements, du moins en Algérie, et qu'il n'est en relation avec aucun promoteur. Saâdane a compris dès lors qu'il avait été piégé. Interrogé par la cour, Nawel a démenti les accusations et déclaré qu'il s'agit d'opérations de transfert de fonds entre l'entreprise dirigée par les fils de Saâdane et une société espagnole qui traite avec la par-

tie algérienne dans des opérations commerciales. L'avocat de l'intéressée accuse carrément les enfants de Saâdane d'avoir contracté un marché fictif avec l'argent de leur père et de provoquer sa faillite, avant de demander la relaxe de sa cliente. Quant à Saâdane, il a indiqué à la cour que la prévenue l'a spolié de tout l'argent amassé à la sueur de son front durant sa carrière avant de réclamer un milliard de centimes de dommages et d'intérêts. Il est à rappeler que lors du procès en première instance qui s'est déroulé au niveau du tribunal correctionnel de Bir-Mourad-Rais, la même peine de 5 ans de prison a été requise par le procureur de la République mais en fin de compte, la juridiction a prononcé son "incompétence territoriale" et renvoyé l'affaire à la cour d'Alger en attendant le verdict, prévu le 1^{er} avril.

S. B.

NOUVEAU PACK PRÉPAYÉ
MOBILIS

**Une tablette, plus 12
mois Internet
haut débit offerts !**

Mobilis, leader de la technologie 3G en Algérie, lance à partir du 23 mars 2015, sa nouvelle offre : "Pack Tablette Mobilis", à destination des clients prépayés à travers ses 167 agences commerciales. Ainsi, pour seulement 12.000DA, Mobilis propose une Tablette de marque Huawei Youth 2 + une Sim Mobtasim 2G/3G et un bonus internet de 250 Mo, non cumulable, offert mensuellement pour une durée d'une année. Une nouvelle promotion, qui permet aux clients de profiter pleinement des meilleures offres 3G haut débit en Algérie.

PAR ROSA CHAOUÏ

L'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis étendra "dès décembre prochain" son réseau de troisième génération (3G) à la wilaya de Bordj-Bou-Arréridj, a annoncé, lundi, la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri. La ministre a souligné, au cours d'une visite de travail à Bordj-Bou-Arréridj, que l'opérateur public sera suivi, dans une seconde étape, par les deux autres opérateurs présents en Algérie. S'agissant du service de l'Internet, sujet, ces derniers temps, à des perturbations, Mme Derdouri a tenu à rassurer la population des Bibans en

RÉSEAU DE TROISIÈME GÉNÉRATION (3G)

Mobilis à Bordj-Bou-Arréridj en décembre prochain

affirmant que ce problème sera "progressivement" réglé avec l'entrée en service de 130 nouveaux centres MSAN (Multi-services access node). La ministre a également indiqué, à propos des coupures affectant les connexions, dues, selon elle, à des travaux utilisant des engins d'excavation ainsi qu'aux actions de modernisation et d'entretien des réseaux menées dans l'est du pays, que cette question trouvera sa "solution définitive à la fin du semestre en cours". La ministre, qui a inspecté au cours de sa tournée les agences commerciales (Actel) des communes de Bordj-Bou-Arréridj, de Tixter et Ras-El-Oued, a fait part de sa "satisfaction" quant à la qualité des prestations

fournies aux usagers. Elle a cependant appelé à un meilleur déploiement des personnels affectés dans les différentes structures afin d'éviter tout déséquilibre en matière de ressources humaines. Soulignant que son département s'emploie, conformément aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à améliorer le service public dû aux citoyens, la ministre a fait savoir que "la wilaya de Bordj-Bou-Arréridj sera renforcée, dès cette année, par 5 nouveaux bureaux de poste tandis que 5 autres seront dotés de distributeurs automatiques de billets de banque".

R. C.

LE CHÈQUE SERA GÉNÉRALISÉ PARTOUT À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET

Le cash, c'est fini !

Le gouvernement est déterminé à appliquer la loi sur la généralisation du chèque dans toutes les transactions.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

A partir du 1^{er} juillet prochain, toutes les opérations de paiement seront effectuées par chèque. Le décret exécutif qui valide cette démarche est entré en vigueur. Désormais, les jours du tout paiement en cash sont comptés. Plus aucune transaction ou opération de paiement au niveau des banques et autres établissements financiers ne se fera sans le chèque. Le gouvernement via un décret qu'il vient de publier et qui est entré en vigueur ces dernières semaines, mentionne les seuils applicables pour les opérations de paiement, devant être effectués à travers les circuits bancaires et financiers (chèque, virement bancaire, etc.). Le Premier ministre Sellal accorde un intérêt pour le déploiement de cette opération qui nécessite tout de même une préparation par les parties concernées. Selon une source gouvernementale, la loi stipule que les transactions doivent être effectuées par les moyens de paiement scripturaux : « Chèque, virement bancaire, carte de paiement, prélèvement automatique, lettre de change,

billet à ordre et toute autre moyen de paiement scriptural dûment autorisé par la Banque d'Algérie ». Mieux encore, les citoyens concernés à titre illustratif par l'achat de véhicules, le décret précise que « l'achat des véhicules neufs motocyclettes et cyclomoteurs immatriculés auprès des concessionnaires automobiles et autres distributeurs ou revendeurs se fera par les moyens de paiement scripturaux lorsque le montant de paiement dépasse les 1 000 000 DA ». Ceci est valable pour les transactions immobilières dont le seuil dépasse cinq millions de dinars (5.000.000 DA). Aussi est-il indiqué que la loi touche également toute opération touchant l'achat des biens, de métaux précieux ou toute autre marchandise dont le seuil dépasserait 1 million DA. C'est ainsi que l'Etat veut mettre de l'ordre dans la vie économique des algériens après avoir relevé les multiples abus du cash. L'utilisation excessive de l'argent liquide a entraîné des escroqueries et a donné aux groupes informels un terrain fertile pour la fraude et l'évasion fiscale. Ces atteintes ont été ressenties par les citoyens qui croient à la



Un sérieux frein à la fraude fiscale et au marché informel.

transparence des achats et des ventes en toute légalité, loin des écrans de fumée qui couvrent les activités illicites ou celles du marché parallèle. Il faut rappeler que le gouvernement depuis Ouyahia avait reporté sine die cette décision au motif de préparer les institutions financières à se familiariser avec le chèque. Mais d'autres avancent que

c'est pour des « raisons politiques » que l'Etat a jugé utile de laisser ce délai s'allonger. Aujourd'hui, il n'y a aucune excuse à trouver pour contourner un moyen de paiement universel qui permet de consacrer une activité saine et d'assainir les poches de la fraude et des fortunes amassées avec de l'argent liquide sans traçabilité. **F. A.**

MALADIES NON TRANSMISSIBLES

La prévention et la lutte renforcées

PAR KAMAL HAMED

A fin de prévenir et de mieux lutter contre les maladies non transmissibles, les pouvoirs publics viennent de décider la création d'un comité multisectoriel. En effet, le décret exécutif numéro 15-72 portant création, missions, organisation et fonctionnement du comité national multisectoriel de prévention et de lutte contre les maladies non transmissibles, a été publié au Journal officiel numéro 9 du 18 février. Placé auprès du ministre chargé de la Santé, ce comité national est considéré comme un organe permanent de consultation, de concertation, de coordination, de suivi et d'évaluation des activités du plan national stratégique multisectoriel de prévention et de lutte contre les maladies non transmissibles. Cet organe est ainsi chargé de plusieurs missions. Selon l'article 6 de ce décret, signé de la main du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, c'est à

lui qu'échoit la mission d'élaborer les mécanismes de mise en œuvre des activités du plan national de prévention et de lutte intégrée contre les facteurs de risque des maladies non transmissibles. Ce texte cite, notamment, le tabagisme et la mauvaise alimentation. En plus de cette mission, cet organe est aussi chargé d'assurer la coordination, le suivi et l'évaluation des activités du plan national de prévention et de lutte intégrée contre les facteurs de risque de ce type de maladies. De même qu'il veille, selon toujours l'article 6 du décret en question, à l'élaboration et la cohésion des plans d'actions sectoriels de concert avec tous les secteurs concernés, de recueillir, d'examiner, d'évaluer et de valider les rapports d'activités des différents secteurs concernés, ainsi que les rapports d'activités des comités de wilaya. Il est aussi question, au titre des missions, d'apporter l'appui technique nécessaire aux différents secteurs concernés dans le cadre de la mise en œuvre du plan et de

proposer toute mesure à caractère médical, technique, juridique ou administratif relative à la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles. Les missions de cet organe ne s'arrêtent pas à ce stade puisqu'il est chargé de proposer toute mesure visant à renforcer le cadre juridique et réglementaire de lutte contre les facteurs de risque des maladies non transmissibles, de proposer toute mesure de financement des activités de mise en œuvre du plan opérationnel de prévention et de lutte contre ces maladies, d'initier des actions d'information, de sensibilisation et de communication sociale relatives à la prévention et la lutte, de susciter toute activité de recherche en rapport avec ces missions. C'est dire combien cet organe a des prérogatives importantes puisqu'il a la haute main sur tout ce qui concerne ces maladies. Le plan national est actualisé et adopté tous les cinq ans par le ministre de la Santé. C'est le ministre de la Santé qui préside ce comité multisectoriel au sein duquel

siègent des représentants d'autres ministères, à l'exemple de ceux de l'intérieur et des collectivités locales, des finances, de l'agriculture, de la communication, de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. D'autres organismes publics ayant un rapport avec le secteur de la santé sont aussi représentés dans le comité. La société civile n'est pas en reste puisque, pour ne citer que ces exemples, un représentant d'associations de protection des consommateurs, et un représentant d'associations de malades activant dans les maladies transmissibles, figurent parmi les membres du comité. Le décret a cité quelques maladies transmissibles, comme le cancer, le diabète, les maladies respiratoires chroniques ainsi que les maladies cardiovasculaires. Le mandat des membres du comité est fixé à cinq ans. Il faut relever que la création de comités de wilaya, placés sous l'autorité des walis, a été prévue par le décret exécutif.

K. H.

RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Les préalables de Benghebrit

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, a plaidé en faveur de la nécessité d'avoir une école performante. Pour ce faire la représentante du gouvernement a mis en avant nombre de conditions à même de faciliter le saut qualitatif. « Ce dont a besoin le secteur de l'Éducation aujourd'hui c'est la réunion des conditions adéquates de la réforme » a, en effet, souligné Nouria Benghebrit. La ministre de l'Éducation nationale, qui s'exprimait hier lors d'une journée parlementaire organisée par l'APN, a reconnu que le secteur souffrait, depuis une dizaine d'années déjà, d'une instabilité chronique. « Depuis 2003 le secteur n'a pas bénéficié des conditions adéquates pour la réussite de la réforme » a-t-elle précisé ajoutant que depuis cette date « le secteur n'a connu que les grèves à répétition et, par voie de conséquence, une grande instabilité ». Il est vrai que ce secteur, que la ministre a considéré hier comme « stratégique », a été perturbé par des mouvements de protestations initiés, notamment, par les syndicats autonomes. D'ailleurs lors de sa brève allocution d'hier devant les participants de cette journée parlementaire organisée par la commission de l'éducation de l'APN et intitulée : « La réforme du système éducatif et sa refonte », l'ombre de la grève à bel et bien marqué les propos de la ministre. « La grève est un droit garanti par la Constitution et il en est de même pour le droit à l'enseignement » dira-t-elle en référence certainement à la dernière grève des syndicats autonomes, notamment celle initiée par le Cnapest, qui a duré plus d'un mois et qui a lourdement pénalisé les élèves. Une grève qui a, fort heureuse-

ment, connu son dénouement ces derniers jours puisque le ministère et le syndicat en question sont parvenus à un accord. Une issue qui n'a été possible, dit-on, que parce que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a recommandé à la ministre de reprendre le dialogue avec le Cnapest afin de trouver un accord qui arrange les deux parties. « Je considère que l'institution d'une école forte est une continuité de la révolution » a affirmé l'intervenante ajoutant que le ministère œuvre à « corriger le contenu de la réforme notamment dans le cycle du primaire, car ce palier est lui le garant de la réussite de la réforme ». L'actuelle ministre a engagé, dès son entrée au gouvernement, une réflexion autour de la réforme du système éducatif. En somme Nouria Benghebrit a lancé le chantier de la « réforme de la réforme ». En d'autres

termes elle entend bien revoir un tant soit peu le contenu de la réforme mise en chantier sur la base du rapport de la commission Benzaghrou. Pour la ministre, la réalisation des objectifs de toute réforme passe nécessairement par la formation des ressources humaines et, déjà, un vaste programme a été lancé à ce propos. Avant l'intervention de la ministre, le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, a prononcé une brève allocution dans laquelle il a surtout mis l'accent sur les défis et challenges qui attendent le pays pour atteindre « la société du savoir ». Il dira que l'école a connu plusieurs réformes, dont certaines ont réussi, d'autres non. « La réforme doit avoir des objectifs graduels » dira-t-il en outre avant de s'interroger : « Comment dès lors concilier entre le qualitatif et le quantitatif ? » s'est-il aussi interrogé.

K. H.

FACTURES D'EAU IMPAYÉES

Vers la mise en place de solutions techniques

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a appelé, lundi à Constantine, à l'abolition de la "solution" consistant à retirer les compteurs des citoyens ne réglant pas leurs factures de consommation d'eau.

PAR RAYAN NASSIM

S'exprimant lors de l'inauguration d'une agence commerciale de la Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (Seaco), à Ali-Mendjeli, le ministre a donné des instructions fermes à l'effet de ne plus recourir à ce procédé qui doit être supplanté par la mise en œuvre de solutions techniques comme, par exemple, le robinet inviolable.

La pratique "non civilisée" de retrait du compteur doit être abolie car, a-t-il souligné à l'adresse des responsables de la Seaco, "il faut faire la distinction entre coupure d'eau et arrachage du compteur".

Il est nécessaire, a ajouté le ministre des Ressources en eau, de privilégier la sensibilisation pour inciter les citoyens à régler leurs factures de consommation d'eau.

Sur le chantier de recalibrage de l'Oued

Rhumel, à hauteur du quartier Rahmani-Achour (ex-Bardo), M. Necib a indiqué qu'il s'agit-là, principalement, d'une action de mise à niveau des fonctions hydrauliques fondamentales des oueds pour éviter les inondations.

Le recalibrage de ce cours d'eau sur un linéaire de 14,5 km permettra, outre la protection contre les inondations, l'aménagement de grands espaces de détente pour les citoyens tout en revalorisant Constantine sur les plans environnemental et urbain, a encore souligné le ministre.

Au cours de sa visite de travail à Constantine, le ministre a réitéré l'importance d'économiser l'eau et mis l'accent sur le travail de proximité devant être accompli pour sensibiliser les citoyens, les agriculteurs et les industriels à l'urgence de rationaliser l'utilisation du précieux liquide.

Les efforts déployés par l'Algérie pour



Hocine Necib, ministre des Ressources en eau.

développer tout ce qui a trait à "l'or bleu" seront mis en relief, en avril prochain, à l'occasion du Forum international de l'eau prévu en Corée du Sud, a ajouté le ministre. M. Necib, qui a aussi rappelé que des efforts se poursuivaient pour améliorer la distribution de l'eau dans certaines wilayas sujettes à d'importantes perturbations à l'image de Tébessa et d'Oum El Bouaghi, a fait part de l'élaboration d'un plan d'action destiné à per-

mettre à toute la population de passer une saison estivale et un mois de Ramadhan dans de meilleures conditions.

S'agissant de la fourniture d'eau potable à Constantine, le ministre a affirmé que des "améliorations palpables" sont ressenties sauf dans quelques zones du nord et du sud de la wilaya où la situation sera meilleure au fur et à mesure de la réception des projets en cours.

R. N.

ACCORD DE PAIX PARAPHÉ À ALGER

Un "modèle" de paix et de réconciliation

PAR INES AMROUDE

Le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, a qualifié lundi l'accord de paix, paraphé à Alger par les différentes parties maliennes, de "modèle" en matière de paix et de réconciliation.

"L'accord conclu à Alger peut être considéré comme un modèle de réconciliation et de paix", a déclaré M. Keïta à l'is-

sue de son entretien avec le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

"Pour notre part, nous ferons tout pour tenir nos engagements quant au document paraphé le 1er mars à Alger avec nos frères de la plate-forme. Nous sommes optimistes par rapport à nos frères qui n'ont pas encore compris l'urgence pour nous tous d'accepter cet accord équilibré", a souligné M. Keïta.

"C'est un accord qui ouvre des voies nouvelles pour le pays, pour sa reconstruction et pour un Mali en paix, apaisé et réconcilié", a-t-il encore insisté.

Le président malien a estimé, en outre, que cet accord "n'est que le début d'un

parcours nouveau", car "il s'agit de reconstruire l'Etat malien, rebâtir et développer le pays pour que chacune des parties se sente fière de son appartenance à ce pays".

Affirmant que sa visite d'Etat de trois jours en Algérie a atteint "tous ses objectifs", le président malien a fait observer que la reconstruction du Mali se fera avec "le concours et l'aide de l'Algérie, des pays voisins et de la communauté internationale".

Il s'est dit également "ému" d'être reçu par le président Bouteflika, qui, a-t-il dit, "a toujours porté le Mali dans le coeur". Il a affirmé, à ce propos, que son pays

"ne s'est pas trompé lorsqu'il avait sollicité le président Bouteflika et l'Algérie en janvier 2014 pour abriter les pourparlers intermaliens".

Pour M. Keïta, le geste de l'Algérie est perçu comme "un devoir et une solidarité agissante envers le Mali". Tout en renouvelant ses remerciements au président Bouteflika, M. Keïta a tenu également à rendre hommage au ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, pour son "engagement, sa patience, sa sagesse et son expérience diplomatique" qui ont contribué à la conclusion de l'accord d'Alger.

I. A.

RELATIONS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES ALGÉRO-FRANÇAISES "Des liens uniques", selon l'ambassadeur français

La relation politique, humaine, culturelle, économique et sociale qui lie la France et l'Algérie est "unique", a indiqué lundi à Alger, l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié. "La relation politique, humaine, culturelle, économique et sociale qui lie la France et l'Algérie est unique, fondée sur l'histoire, la géographie et sur des échanges de populations permanents", a-t-il déclaré lors d'une allocution prononcée à l'occasion d'une cérémonie de remise d'insignes d'officier de la légion d'honneur à l'ambassadeur du Japon en Algérie, Masaya Fujiwara.

Le diplomate français, a dans ce contexte, mis en évidence l'excellence des relations entre la France et l'Algérie. De son côté, l'ambassadeur du Japon en Algérie a indiqué qu'il ferait "tout son possible" pour le renforcement des relations algéro-japonaises et du partenariat triangulaire algéro-franco-japonais, soulignant que sa mission dans un "grand pays comme l'Algérie" était un "honneur" et relevait du "défi".

L. B.

PÉRIODE TRANSITOIRE APRÈS LES ACCORDS D'EVIAN

Nécessité de recherches et d'études approfondies

La période transitoire entamée après les Accords d'Evian nécessite des études et des recherches approfondies, a estimé, lundi à Oran, l'historien-chercheur américain à l'université Harvard, Andrew Bellisari.

Animant une conférence intitulée "Les Accords d'Evian et la décolonisation : le rôle des commissions mixtes de cessez-le-feu", Bellisari a considéré que "la période transitoire ayant succédé à la signature des Accords d'Evian reste très peu étudiée", soulignant la nécessité d'apporter un éclairage sur cette étape importante dans l'histoire de la guerre de Libération nationale.

Andrew Bellisari qui a travaillé sur les archives conservées à Vincennes (France), a estimé nécessaire d'avoir d'autres regards autour des questions de l'histoire. "Il est impératif d'apporter plus d'é-

clairage sur cette période transitoire par des études scientifiques et des travaux de recherche, notamment autour du rôle des commissions mixtes composées des deux délégations, algérienne et celle de l'armée coloniale", a-t-il souligné lors de cette rencontre, initié par le Centre d'études maghrébines en Algérie (Cema) en collaboration avec le Centre de recherches en anthropologie sociale et culturelle d'Oran (CRASC).

"Ces commissions étaient des institutions très importantes dans la gestion de cette période transitoire, mais leurs actions sont méconnues", a ajouté le chercheur américain, tout en évoquant l'organisation et les dispositions de la délégation algérienne, représentée par l'ALN dans le traitement de certains incidents ayant marqué en cette période transitoire.

"Malgré des contraintes, dont l'existence

de sympathisants de l'OAS au sein de quelques délégations françaises, les délégations algériennes dans les 36 commissions mixtes ont pu travailler et coordonner les actions face aux Français, afin de mener jusqu'au bout cette étape", a souligné l'orateur qui a abordé également le traitement de ces commissions de certains actes de violence, d'enlèvement et de autres.

Dans ce sens, il a signalé qu'un grand nombre de chercheurs américains et anglophones d'une manière générale, sont fortement intéressés par l'histoire de l'Algérie et particulièrement par sa guerre de la Libération nationale. Le chercheur américain prépare actuellement une thèse de doctorat sur le thème : "Vestiges coloniaux : l'Algérie, la France et la culture de décolonisation".

I. A.

DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE

Signature prochaine de conventions financières

Afin de drainer davantage d'investissements, ces conventions porteront sur l'assurance pour faciliter la gestion du risque de cette filière, ainsi que sur la bonification des crédits offerts aux investisseurs.

PAR RIAD EL HADI

Plusieurs conventions "seront signées en avril prochain entre le secteur de la Pêche et des organismes financiers pour développer l'aquaculture", a indiqué le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi.

Afin de drainer davantage d'investissements vers l'activité de l'aquaculture, ces conventions porteront sur l'assurance pour faciliter la gestion du risque de cette filière, ainsi que sur la bonification des crédits offerts aux investisseurs, a précisé le ministre qui intervenait au Forum du quotidien *Liberté*. Précisant que son ministère a proposé une bonification avec un taux de 0 % des crédits

destinés aux investissements dans l'aquaculture pour le programme quinquennal 2015-2019, Ferroukhi a indiqué que ces conventions seront signées lors d'une rencontre qui sera dédiée à la vulgarisation du dispositif de l'accompagnement de l'aquaculture.

Pour sa part, le directeur des investissements auprès du même ministère, Brahim Rodane, a expliqué à l'APS, en marge du Forum, que l'une des conventions devra être signée avec la Société nationale d'assurance (SAA), visant à mettre en place un nouveau produit d'assurance pour les produits de l'aquaculture. Une deuxième convention est prévue avec le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR), tandis qu'une troisième sera signée avec la Banque de l'Agriculture et le développement rural (BADR), pour accompa-

gner cette filière dans le but de doubler la production actuelle d'ici à 2019.

Par ailleurs, le ministre est revenu sur la nouvelle loi relative à la pêche et à l'aquaculture, adoptée récemment par le Parlement, qualifiant ce nouveau texte d'une "assise durable" pour le développement du secteur. Interrogé sur les prix particulièrement élevés du poisson sur le marché national, le ministre a estimé que les prix appliqués actuellement ne peuvent être une référence en raison de la saison de reproduction et de repos biologique du poisson.

C'est la période allant de juillet à octobre qui est la saison biologique et économique pour la pêche en Algérie, selon ses arguments. Il a aussi considéré que le problème des prix est lié à la forte croissance de la demande

nationale en poisson, qui est de 5 % annuellement, notant que la demande actuelle est estimée à 140.000 tonnes alors que la production nationale est de 100.000 tonnes. Ferroukhi a souligné, par ailleurs, que les principaux objectifs de l'actuel plan quinquennal du secteur portent sur une production de 100.000 tonnes de poisson au niveau de plus de 600 projets aquacoles, la préservation des 80.000 postes d'emploi actuels et la création de 40.000 autres.

Selon ses estimations, le chiffre d'affaires du secteur devra passer de 46 milliards DA actuellement à 110 milliards de DA en 2019 tandis que 100 milliards DA sont prévus pour l'investissement productif.

R. E.

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

8,1 milliards d'euros en faveur d'un monde plus juste

PAR AMAR AOUIMER

Anne Paugam, directrice générale de l'AFD, a présenté les chiffres clés de l'activité 2014 de l'acteur pivot de l'aide publique française au développement. Avec 8,1 milliards d'euros d'engagements, en hausse de +4 %, l'AFD réalise une nouvelle année historique de ses activités en faveur d'un monde plus juste et plus durable, indique l'agence française de développement.

"La mission de l'AFD est au cœur de l'enjeu des années à venir, qui est de faire émerger de nouveaux modèles de développement qui permettent à la fois d'assurer la prospérité de l'ensemble de la population mondiale et de préserver la planète. Nous y contribuons en adaptant nos actions aux besoins des pays partenaires", a précisé Anne Paugam, directrice générale de l'AFD. En 2014, 53 % des financements de l'AFD en faveur du développement dans les pays en développement ont généré des impacts positifs dans la lutte contre le dérèglement climatique et 30 % pour sa filiale Proparco en faveur du secteur privé.

Les actions de l'AFD sont porteuses d'impacts concrets. Entre 2012 et 2014, les projets en cours ont permis, à savoir la scolarisa-

tion de 2 millions d'enfants au primaire et au collège ; l'amélioration de l'habitat pour 2,3 millions de personnes ; l'accès de 2,75 millions de personnes à une source pérenne d'eau potable ; ainsi que l'appui au développement de 246.000 petites entreprises ; le soutien à 771.000 exploitations agricoles familiales et la conservation et la gestion durable de 32 millions d'hectares d'espaces naturels permettant la préservation de la biodiversité, ajoute cette source.

En 2014, 53 % des financements de l'AFD en faveur du développement dans les pays en développement et près de 30 % de ceux de sa filiale Proparco en faveur du secteur privé ont aussi eu des impacts positifs dans la lutte contre le dérèglement climatique en application d'une stratégie climat parmi les plus ambitieuses des institutions financières internationales de développement, mise en place à la demande du gouvernement français. Cela a représenté en 2014 plus de 2,8 Md d'engagements financiers dont 2,53 Md pour l'AFD.

Depuis 2005, 18 milliards d'euros ont été consacrés par l'AFD à des projets qui concilient développement et climat.

L'agence précise qu'à l'initiative conjointe du ministère algérien des Ressources en eau

et de l'AFD, 23 cadres (dont 8 femmes) issus du ministère algérien des Ressources en eau ou d'offices publics relevant de ce secteur et venant de toutes les wilayas (préfectures) d'Algérie ont bénéficié d'une 3^e session de formation sur le cycle du projet.

Les questions liées à l'approche économique et sociale de l'eau et de l'assainissement ont été traitées par Maria Salvetti, économiste, actuellement titulaire d'une chaire "économie partenariats publics-privés" à la Sorbonne. Elle travaille en coopération avec l'Institut européen de recherche de Florence, sur la régulation des services d'eau. Les modes de gestion proprement dits ont été présentés par Jacques Labre, polytechnicien, ancien de Suez Environnement, familier du contexte algérien et intervenant notamment auprès de Unesco-IHE (Delft, Pays-bas) ou AgroParis Tech. Une visite de terrain a par ailleurs été organisée sur le complexe hydraulique du MAO, inauguré en 2009 et qui à travers des ouvrages de stockage et de traitement d'eau d'une capacité annuelle de 155 millions de m³ alimente le bassin des villes de Mostaganem, Arzew et Oran, ce qui représente une population totale de l'ordre de 3 millions d'habitants.

Une quatrième session de formation est en

perspective au 1^{er} semestre 2015 dès que les nouveaux locaux de l'ESMRE seront opérationnels, avec l'objectif d'avoir formé au total, 100 chefs de projets susceptibles de porter une dynamique s'inspirant des meilleures pratiques dans la gestion des ressources en eau. Des discussions sont déjà ouvertes avec les autorités algériennes pour prolonger cet effort partenarial de renforcement de capacités à travers un nouveau cycle de formation expert permettant en particulier de mettre en avant le savoir-faire français sur ces thématiques.

A. A.

PLANS COMMUNAUX DE DÉVELOPPEMENT 100 milliards DA durant l'exercice 2015

Une enveloppe de 100 milliards de dinars a été mobilisée pour le financement des plans communaux de développement dans l'ensemble des collectivités territoriales du pays, a indiqué le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales (MICL), Ahmed Adli.

Ces moyens sont destinés, selon le même responsable qui s'exprimait au cours d'une visite de travail à Sétif, à la "poursuite de l'effort de développement local visant à améliorer le cadre et les conditions de vie du citoyen".

Adli a, à cette occasion, souligné l'importance de la récente restructuration du Fonds commun des collectivités locales afin d'en améliorer l'efficacité et d'assurer l'équilibre entre les communes en fonction des priorités déterminées au niveau local avec la contribution de la société civile dans le cadre de la démocratie participative.

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des collectivités avait auparavant présidé, au siège de la wilaya de Sétif, l'ouverture d'une session de formation regroupant l'ensemble des présidents des assemblées populaires de wilaya du pays.

R. E.

RÉDUCTION DES EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Nécessité de mettre en place des mécanismes efficaces

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a affirmé la nécessité de mettre en place des mécanismes efficaces pour réduire les effets négatifs des changements climatiques et des catastrophes naturelles aux plans social et économique.

Ghoul a présenté lors du 8^e colloque international sur les prévisions météorologiques dans le nord de l'Afrique et le bassin méditerranéen, quatre propositions sur la gestion des risques climatiques auxquels font face ces pays et qui appellent à une réflexion sur la création d'un "système d'alerte précoce" des données liées à la météorologie aux plans national, africain et international.

Entre autres propositions formulées, il y a lieu de citer la mise en place d'un plan national, régional et international spécialisé dans la dimension préventive et sécuritaire des risques et la création d'un espace pour étendre les services liés aux informations notamment la sensibilisation à l'association

des secteurs concernés et des citoyens.

La dernière proposition consiste, elle, à "créer un espace consacré à la formation d'équipes de recherche spécialisées en adéquation avec l'évolution de la gestion des risques naturels".

D'autre part, Ghoul a rappelé "les grandes réalisations dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dont l'encadrement et la modernisation des structures de météorologie mais, a-t-il dit, l'Algérie a encore besoin d'autres spécialités pour élargir les services à tous les secteurs".

Il a insisté également sur l'importance de l'assurance sur les risques tant dans le secteur privé que public, estimant impératif de mettre au point une carte nationale des régions les plus exposées aux catastrophes naturelles pour en définir celles nécessitant une protection "précoce".

Il a également indiqué qu'il existe actuelle-

ment une centaine de stations météorologiques automatiques au niveau national auxquelles s'ajouteront 300 autres.

Pour sa part, le représentant de l'Organisation météorologique mondiale, Bernard Gomez, a appelé les médias à s'intéresser à la diffusion d'informations et d'analyses sur les changements climatiques et leurs conséquences notamment sur les pays qui connaissent de grands changements climatiques tels les pays d'Afrique subsaharienne.

Le colloque regroupe des experts d'Algérie, d'Afrique et de Méditerranée pour débattre de plusieurs thèmes dont les défis du changement climatique, les moyens d'amélioration des prévisions saisonnières, la gestion des risques et les perspectives d'utilisation des prévisions saisonnières dans le secteur agricole.

R. E.

FESTIVAL LIRE EN FÊTE

**Tissemsilt
à l'heure
du livre...**

La 5^e édition du festival culturel local "Lire en fête" se tiendra à Tissemsilt, du 22 mars au 4 avril prochain, a annoncé, lundi le Commissaire du festival.

Animant un point de presse, Mohamed Dahel a indiqué qu'un riche programme a été élaboré à cette occasion et comportant, entre autres, des ateliers de dessin, de travaux pédagogiques, de conte, de récitation du Coran, d'audiovisuel, d'écriture journalistique et de patrimoine populaire.

Des concours de calligraphie arabe, de sculpture, de poésie et de conte sont prévus, en plus d'une conférence sur la littérature de l'enfant, animée par des enseignants universitaires.

Les organisateurs ont également programmé des expositions sur le livre pour enfant, des rencontres avec les auteurs locaux, des séances de vente-dédicace en plus de représentations folkloriques. Un bibliobus sillonnera les différentes communes de la région pour permettre aux enfants de lire sur place un éventail de livres qui leur seront proposés. Des représentations théâtrales présentées par des troupes de plusieurs wilayas et un spectacle du rire animé par Hamza Feghouli dit "Mamma Messaouada" et Hamid Achouri sont aussi prévus, en plus de soirées musicales avec Cheb Yazid succéssivement à Tissemsilt, Theniet-El-Had et El-Malaab. Les jeunes patients de l'établissement public hospitalier de Tissemsilt recevront, pour leur part, la visite de clowns qui apporteront une touche de gaieté et de joie à leur quotidien morose.

**...riche
programme
d'animation
à Médéa**

Un programme d'animation riche et varié a été élaboré par la direction de la culture de Médéa, à l'occasion de la manifestation "Lire en fête", dont le coup d'envoi a été donné à la maison de la culture Hassan-el-Hassani. Contrairement aux précédentes éditions, des activités ludiques et pédagogiques ont été introduites, cette année, dans le programme de la manifestation, en vue d'encourager l'acte de lecture au sein de la population juvénile, réconcilier les jeunes avec le livre et les inciter à fréquenter davantage les espaces de lecture mis à leur disposition, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Des ateliers d'initiation à la lecture, aux techniques de narration, ainsi que des concours d'activités culturelles et artistiques, en rapport avec le monde de la lecture, seront organisés jusqu'au 2 avril prochain, à travers les 70 salles de lecture et bibliothèques communales que compte la wilaya, a indiqué la même source, qui fait état, en outre, de l'organisation de soirées poétiques, animées par des poètes et essayistes locaux. L'on apprend, par ailleurs, qu'une opération vide-grenier, sera organisée au niveau de la maison de la culture Hassan-el-Hassani, permettant ainsi aux citoyens d'échanger, de troquer leurs livres anciens ou d'acquérir des titres rares.

APS

ALGER, SAUVER L'ANTIQUE RUSGUNIAE !

**Un plan de sauvegarde
et de mise en valeur
pour Tamenfoust**

Le site, qui remonte aux périodes phénicienne et romaine, est exposé à encore plus de dégradations notamment à cause des constructions illicites érigées avec l'utilisation de pierres extraites des ruines.

Les multiples dégradations qui affectent "l'antique Rusguniae, un site archéologique situé dans le quartier de Tamenfoust, dans la commune d'El Marsa, seront corrigées à la faveur de la mise en place d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur", ont indiqué des membres de l'APW.

Ce plan, élaboré par un bureau d'étude en application de la loi 98-4 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine cul-

tural, a été adopté mercredi par les élus à l'assemblée populaire de wilaya qui l'attendaient depuis 2010.

"Ce plan permettra de sauvegarder le site et de le mettre en valeur sur une superficie totale de 117 hectares", a expliqué le représentant du bureau d'étude qui en a fait une présentation générale devant les élus réunis en session ordinaire.

Le site, qui remonte aux périodes phénicienne et romaine, est exposé à davantage de dégradations notamment à cause des constructions illicites érigées avec l'utilisation de pierres extraites des ruines, averti dans un rapport, la commission de l'APW chargée des affaires culturelles, qui a inspecté l'antique Rusguniae le 12 mars dernier. Les fouilles illicites et les décharges sauvages portent atteinte à "l'unique site archéologique de valeur dans la wilaya d'Alger", qui comprend actuellement le fort turc, des réservoirs d'eau, une église, de l'abside d'une basilique, des

thermes et des vestiges du port antique romain. La commission a recommandé, dans son rapport, d'accélérer la mise en œuvre du plan de sauvegarde et de mise en valeur du site "afin de mettre fin aux fouilles anarchiques des trafiquants de pièces archéologiques et d'empêcher qu'il ne se transforme en décharge et en lieux de débauche". La même commission a recommandé également l'évacuation des familles et l'éradication des baraques et des décharges, "qui portent atteinte à l'image de la cité antique et font fuir les touristes nationaux et étrangers".

En réponse aux inquiétudes des élus sur le devenir de ce site, le directeur de wilaya de la culture Mokhtar Khaldi a assuré que des "travaux d'urgence" ont été lancés en décembre 2014. Dans son rapport, la commission des biens culturels a noté que des travaux d'urgence "étaient effectivement en cours de réalisation".

APS

ORAN, FESTIVAL INTERCULTUREL DU CONTE

Lancement de la 9^e édition

La 9^e édition du Festival interculturel des contes, placé cette année sous le thème "La paix contée dès l'enfance" a été ouverte, lundi à Oran.

Prennent part à cette manifestation, dont la cérémonie d'ouverture a été tenue au siège de l'APC d'Oran, un grand nombre de conteurs d'Algérie, de Tunisie, d'Égypte, du Congo, de France, d'Italie et de Suisse qui présenteront leurs œuvres appelant au respect des valeurs de la paix, de la tolérance, et dénonçant la violence sous toutes ses formes, selon les organisateurs. Durant ce festival, le public pourra apprécier des contes puisés des patrimoines arabe et universel qui seront narrés en arabe, en tamazigh, en français, en espagnol et en italien.

La cérémonie d'ouverture a été précédée par la programmation de séances du conte au profit d'étudiants d'une école de langues. Le conteur suisse Pierre Rozat et la Française Kahina Bari ont présenté des œuvres qui ont captivé l'auditoire. Ces

contes, issus du patrimoine universel, relaient dans un style poétique et imagé le vécu quotidien de ces artistes.

Le conteur Pierre Rozat sera associé à l'artiste-peintre Fouzia Menouar dans un atelier intitulé "Un conte en couleurs". Le but étant de traduire un conte en un tableau d'art. D'autre part, les organisateurs soulignent que ce festival est une opportunité pour (ré)découvrir ces contes qui ont résisté aux aléas du temps et transmis de génération en génération, occupant une bonne place dans le patrimoine immatériel des peuples. Djamilia Hamitou s'inspire des contes de la région du Sersou (Tiaret) et redonne vie et une "nouvelle jeunesse" à toutes les histoires qui ont occupé l'imaginaire de générations entières.

Cette artiste animera, en compagnie de ses compagnons d'Italie et de France, des séances du conte sous le générique "Histoires de femmes". Il sera question des rêves, des aspirations, des préoccupations, de cris du cœur et de coups de gueule de

celle que la poétesse qualifiait de "l'avenir de l'homme".

Interrogé sur l'importance de cette manifestation, le conteur congolais Serge Caya a valorisé les efforts de l'association "Le Petit lecteur", initiatrice du festival. "En dépit de la diversité des langues utilisés dans la narration, le conte populaire reste un récit véhiculant un message éducatif, des références historiques et un patrimoine séculaire. C'est une composante de la mémoire collective. Sans conte et sans histoire à raconter, l'homme est amputé de son imaginaire", a-t-il expliqué.

Il est à noter que le festival se déroulera dans une trentaine d'espaces dont des centres culturels, le théâtre régional Abdelkader Alloula, des établissements scolaires, le parc Ibn-Badis de Hai Sidi-Houari et le théâtre de Sidi-Bel-Abbès, où seront donnés des spectacles aussi bien pour enfants que pour les adultes.

APS

DRAA-BEN-KHEDDA

La Cotitex paralysée par un débrayage



les travailleurs de la Cotitex ont décidé d'observer une grève illimitée pour faire valoir leurs droits, dont la satisfaction est, à chaque fois, remise aux calendes grecques.

PAR LOUNES BOUGACI

Alors que le conflit au sein de l'entreprise de fabrication de chemises de Larbaâ-Nath-irathen ne cesse de se corser, d'autres conflits d'ordre socioprofessionnel sont enregistrés dans la wilaya de Tizi-Ouzou dans divers domaines. C'est le cas, entre autres, de la cotonnière de Draâ-Ben-Khedda, ex-Cotitex, située à onze kilomètres à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou où le torchon brûle entre les travailleurs, d'une part, et la direction, d'autre part. Le secteur des finances n'est pas lui aussi en reste, puisqu'un débrayage est également en cours actuellement à l'appel du syndicat de l'Union générale des travailleurs algériens. En effet, rien ne va plus au sein de l'entreprise de textile (Ex-

Cotitex) de Draâ-Ben-Khedda. Ainsi, les travailleurs de cette entreprise, qui était l'un des fleurons de l'industrie algérienne dans les années 80, ont décidé d'observer une grève illimitée pour faire valoir leurs droits, dont la satisfaction est, à chaque fois, remise aux calendes grecques. Le débrayage en question a pris effet depuis dimanche passé et il risque encore de s'inscrire dans la durée, à en croire les affirmations des travailleurs. L'une des revendications sur lesquelles se focalisent les grévistes est inhérente au fait que les concernés n'aient pas encore perçu leurs primes de rendement. Ce retard dans le versement des primes de rendement date de l'année 2008. En dépit des multiples démarches entreprises par les travailleurs, notamment auprès de M. Madjid Sidi Saïd, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) en 2011, le problème n'a pas été réglé. Selon les concernés, les employés n'ont eu droit qu'à des promesses. Des engagements auraient ainsi été pris par les responsables concernés par le secteur du textile que les représentants des travailleurs ont contactés à maintes reprises mais sur le terrain rien de concret n'est perceptible, apprend-on. Selon les concernés toujours, des promesses

leur ont été formulées quant au versement desdites primes en 2013. Mais à ce jour, ils ne voient rien venir. Un autre problème est à l'origine de la grogne en question. Il s'agit du fait que plus de 70 % des employés de la cotonnière de Draâ-Ben-Khedda ont le statut de contractuel. Pourtant, les travailleurs en question y exercent depuis plusieurs années sans qu'on ne leur attribue le statut de permanent. Cette catégorie d'employés a exercé d'abord avec des contrats de travail aidé puis avec des contrats de travail indéterminé du pré-emploi. Mais la régularisation n'est toujours pas à l'ordre du jour. Ce qui a compliqué les choses au sein de la cotonnière de Draâ-Ben-Khedda est le fait que selon les dires des travailleurs, la section syndicale de l'UGTA aurait failli à sa mission et n'aurait pas honoré sa mission de défenseur des intérêts socioprofessionnels des travailleurs. Ils sont près d'un millier à exercer au sein de ladite cotonnière, rappelle-t-on. Aujourd'hui, ils crient à l'unisson leur désarroi mais gardent fermement l'espoir de voir les responsables au plus haut niveau réagir positivement en prenant en charge de manière efficace leurs doléances.

L. B.

TIZI-OUZOU

Grève illimitée dans les finances

Le secteur des finances de la wilaya de Tizi-Ouzou ne cesse de traverser des zones de turbulences et ce, depuis plusieurs mois. Alors qu'avant cela, le secteur était paralysé par des grèves cycliques, il a été décidé de passer à la vitesse supérieure. Depuis hier donc, les travailleurs du secteur des finances de la wilaya de Tizi-Ouzou observent une grève illimitée. Ainsi, le bras de fer entre les travailleurs du secteur des finances de la wilaya de Tizi-Ouzou et leur tutelle vient de se corser de nouveau. La grève illimitée risque de s'éterniser quand on n'ignore pas que pour l'instant, aucune lueur de solution ne se décline à l'horizon. Les travailleurs demandent à leur tutelle d'ouvrir les portes du dialogue afin de pouvoir mettre un terme définitif à ce tourbillon d'actions de protestation qui n'arrange personne et qui n'épargne pas le citoyen. Les travailleurs des finances exerçant dans la wilaya de

Tizi-Ouzou en veulent, par ailleurs, à la Fédération nationale de l'UGTA qui a annoncé une grève pour faire valoir les mêmes droits avant de se rétracter en dernier recours. Chose que les travailleurs de la région interprètent comme étant une tentative d'étouffer leur mouvement qui enregistre un suivi très large au niveau local. C'est donc « ce revirement de la part de la fédération nationale du secteur des finances » qui a mis le feu aux poudres et poussé les employés de Tizi-Ouzou à radicaliser leur action de protestation en ayant recours à la grève illimitée. En plus de la grève illimitée, la section syndicale du secteur des finances de la wilaya de Tizi-Ouzou ont appelé à la tenue d'un sit-in pour cette semaine devant le siège de la wilaya. Outre les travailleurs du trésor, le mouvement de grève illimitée touche également les services des impôts, le cadastre, les domaines... Les citoyens de la wilaya

qui ont sollicité les services de ces secteurs ont tout simplement été obligés de repartir bredouilles car toute activité y paralysée. Quant à la plate-forme de revendications accompagnant cette grève, elle comprend une dizaine de points. Elle a été déposée au niveau de la tutelle, apprend-on en outre. Les travailleurs y déplorent leurs conditions socioprofessionnelles jugées précaires et les modalités de leurs évolutions professionnelles. Les concernés exigent des augmentations des salaires et la révision du statut particulier des travailleurs des finances. Les travailleurs exerçant dans le cadre du pré-emploi dans le secteur se sont joints à la grève pour revendiquer leur régularisation. Une situation qui ne pourrait connaître un véritable dénouement qu'avec l'initiation d'un dialogue constructif et en mettant un terme au dialogue de sourds qui a prévalu jusque-là.

L. B.

BOGHNI

Plusieurs bandes de malfaiteurs neutralisées

Les services de sécurité de la wilaya de Tizi-Ouzou poursuivent leur lutte contre toute forme de banditisme. Il ne se passe presque pas un jour sans que la police ne mette un terme à la cavale d'un ou de plusieurs malfaiteurs sévissant dans l'une des localités de la wilaya. Ainsi, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, menée sur le terrain, les forces de police de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, la première affaire concerne deux individus, dont un mineur, mis en cause pour tentative de vol par escalade et de nuit. Présentés devant le parquet de Draâ-El-Mizan pour association de malfaiteurs et tentative de vol qualifié, le majeur a été mis en détention préventive, alors que son acolyte, mineur, a été cité à comparaître. Par ailleurs, ajoute notre source, les mêmes services ont démantelé un second groupe de malfaiteurs auteurs de vol avec violence et de nuit d'un véhicule automobile, suivi de coups et blessures volontaires, mettant en cause quatre individus. « Présentés devant le parquet de Draâ-El-Mizan, pour les faits suscités, deux d'entre eux ont été mis en détention préventive, alors que les deux autres ont été placés sous contrôle judiciaire », ajoute-t-on. Le véhicule volé a été finalement récupéré dans la localité de Maâtkas, apprend-on en outre. « Toujours dans le même cadre, un troisième groupe de malfaiteurs a été démantelé, composé de quatre individus, se déplaçant à bord d'un véhicule léger, auteurs de vol d'un camion, commis à Boghni, et abandonné par la suite, à M'sila », révèle la responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Cette dernière indique, par ailleurs, que les auteurs

ont été interpellés dans leurs wilayas de résidence, à savoir Boumerdès, Blida et M'sila. Présentés devant le parquet de Draâ-El-Mizan pour association de malfaiteurs et vol de véhicule, ils ont été mis en détention préventive. Il y a lieu de noter sur un tout autre plan que dans le cadre de la célébration de la journée internationale de l'arbre correspondant au 21 mars de chaque année, et coïncidant, pour l'année 2015, avec la clôture du concours intitulé « La Cité de Police la plus propre », la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou a initié un programme en la circonstance, matérialisé par plusieurs activités sur le terrain. Il s'agit du lancement d'une campagne d'assainissement et de reboisement au niveau des cités de police, soit la plantation de plus de 200 arbustes. Il est aussi question d'une cérémonie de gratification des lauréats du concours de la sûreté de wilaya de la meilleure réalisation artistique (dessin) sur la préservation de l'environnement au siège de la sûreté de wilaya, en présence des partenaires de l'éducation nationale, de la conservation des forêts, de l'environnement et de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou avec une collation en l'honneur de tous les participants.

L. B.

YÉMEN

Le président déclare Aden capitale provisoire du pays

Le président yéménite, Abd Rabbo Mansour Hadi, a annoncé qu'Aden, la deuxième plus grande ville du pays, est désormais capitale provisoire du Yémen.

Cette annonce, a été faite par l'émissaire de l'Onu pour le Yémen Jamal Benomar, alors qu'il s'adressait au Conseil de sécurité de l'Onu, dimanche, lors d'une réunion d'urgence du Conseil à la demande du président yéménite.

"M. Hadi et son gouvernement ont fait d'Aden, la ville portuaire, leur capitale provisoire", a confirmé M. Benomar.

Le Conseil de sécurité de l'Onu a tenu dimanche une réunion d'urgence sur le Yémen, où la situation ne cesse de se dégrader avec la recrudescence des violences notamment à Sanaa, contrôlée par les rebelles houthis qui avancent vers le sud du pays.

Le Conseil de sécurité a publié dimanche une déclaration unanime de soutien au président Mansour Hadi, en lutte contre les miliciens chiites Houthis, et appelle tous les acteurs de cette crise à "s'abstenir de toute action qui nuirait à cette légitimité" et à l'unité du Yémen.

Selon M. Benomar, le pays s'achemine vers "une guerre civile et risque la dislocation".

SÉNÉGAL

Six ans de prison pour Karim Wade

L'ex-ministre sénégalais et fils de l'ancien président Abdoulaye Wade, Karim Wade, a été condamné lundi à six ans de prison ferme pour "enrichissement illicite", un verdict qui pourrait l'écarter de la prochaine présidentielle mais qu'il entend contester devant la Cour suprême.

"Karim Wade a été reconnu coupable du délit d'enrichissement illicite" et condamné à six ans de prison ferme et plus de 210 millions d'euros d'amende, selon la décision lue en l'absence du principal accusé par le président de la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI), une juridiction spéciale.

"La condamnation est politique. Depuis longtemps on veut empêcher un candidat, notre candidat, d'être présent à l'élection présidentielle", s'est insurgé Umar Sarr, un dirigeant du Parti démocratique sénégalais (PDS), la formation d'Abdoulaye Wade, qui a désigné samedi Karim Wade pour le représenter à ce scrutin.

La prochaine présidentielle est prévue en 2019, mais le chef de l'État Macky Sall a annoncé la semaine dernière vouloir réduire par référendum, en 2016, son mandat de deux ans pour organiser le scrutin en février 2017.

Le parquet avait requis sept ans de prison ferme, plus de 380 millions d'euros d'amende, une confiscation des biens et une privation des droits civiques contre l'ancien ministre de 46 ans, en détention préventive depuis avril 2013.

Le verdict ne se prononçant pas explicitement sur la privation des droits civiques, le débat restait ouvert sur le droit pour Karim Wade d'être candidat.

Agence

SYRIE

Les djihadistes lancent des attaques plus à l'ouest

L'offensive de lundi fait suite à trois jours d'affrontements plus à l'ouest, dans la province de Hama, aux alentours du village de Cheikh Hilal, pour tenter de couper la route menant de Hama à Alep.

Les djihadistes de l'Etat islamique (EI) ont attaqué lundi un aéroport militaire de la province de Homs, dans le cadre d'une offensive en direction du sud-ouest de la Syrie, rapporte l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

L'EI contrôle de vastes territoires dans l'Est et le Nord-Est et son offensive dans les provinces de Hama, de Homs et même de Damas constitue un défi nouveau pour le régime du président Bachar al Assad, qui a réussi à renforcer son emprise sur une bonne partie de l'ouest du pays ces derniers mois.

L'armée syrienne s'est assurée le contrôle de territoires allant de Damas à la côte méditerranéenne en passant par les villes de Homs et de Hama, cela en battant les combattants de rebelles de l'Armée syrienne libre (ASL).

L'OSDH a rapporté que les djihadistes de l'EI avaient attaqué l'aéroport militaire de Tadmour, ville de la province de Homs, lundi en début de journée. Ces combats n'ont pas été signalés par les médias officiels du régime.



L'offensive de lundi fait suite à trois jours d'affrontements plus à l'ouest, dans la province de Hama, aux alentours du village de Cheikh Hilal, pour tenter de couper la route menant de Hama à Alep, indique l'OSDH.

Selon le directeur de l'OSDH Rami Abdoullahman, 74 soldats basés à Hama ont été tués par les combattants de l'EI, qui, à l'en croire, ont lancé ces dernières attaques pour relever le moral de leurs troupes à la suite de défaites de l'EI face aux peshmergas kurdes dans le nord-est de la Syrie.

Un responsable syrien a déclaré que l'Etat

islamique avait tué environ 70 personnes, assurant qu'il ne s'agissait pas de militaires et parlant de "massacre de civils. Certaines des victimes étaient peut-être des soldats en permission ou appartenant peut-être à des milices locales d'autodéfense", a-t-il dit, ajoutant que certains corps avaient été mutilés.

Les combats sont devenus de plus en plus fréquents entre l'armée régulière et l'EI depuis le début de l'année. Lundi, la télévision nationale a rapporté que des soldats avaient tué 19 membres de l'EI dans la province orientale de Dair az Zour, un des bastions de l'organisation islamiste.

R. L/Agence

PARTAGE DES EAUX DU NIL

L'Éthiopie, l'Égypte et le Soudan trouvent un accord

L'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan ne se déchireront pas pour les eaux du Nil. C'est du moins ce que laisse espérer l'accord signé, lundi 23 mars à Khartoum, après des années de tensions sur les possibles retombées de la construction du barrage éthiopien Grande Renaissance, le plus grand d'Afrique. Le président égyptien Abdel Fatah al-Sissi et son homologue soudanais Omar el-Béchir ainsi que le Premier ministre éthiopien Hailemariam

Desalegn étaient présents lors de la cérémonie de signature.

"Je confirme que la construction du barrage Grande Renaissance ne nuira pas à nos trois États, et en particulier au peuple égyptien", a déclaré M. Desalegn. Les besoins en électricité de l'Éthiopie ont augmenté de 25 % en moyenne au cours des dernières années. Ce barrage est un des piliers de la stratégie du gouvernement pour répondre à cette demande croissante. L'Égypte, qui dépend du Nil pour s'appro-

visionner en eau potable et alimenter son secteur agricole, redoutait que le barrage éthiopien n'affecte le débit du fleuve.

Le Soudan, également dépendant des eaux du Nil, a affirmé qu'il "ne s'attendait pas à être affecté par le barrage Grande Renaissance". Le Nil bleu, dont une partie des eaux est dérivée pour les besoins du barrage, rejoint le Nil blanc à Khartoum pour former le Nil qui traverse le Soudan et l'Égypte.

Agence

SOUDAN DU SUD

250 enfants soldats libérés par un groupe rebelle

250 enfants soldats ont été libérés par un groupe rebelle du Soudan du Sud et 400 autres devraient l'être prochainement, a annoncé dimanche le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

Les enfants libérés étaient enrôlés, selon la source, par un groupe rebelle, l'Armée démocratique du Soudan du Sud (SSDA) - Faction Cobra, de l'Est du pays dirigé par David Yau Yau, avec lequel l'Unicef avait conclu un accord fin janvier pour libérer 3.000 enfants soldats au total, une des plus importantes opérations de démo-

bilisation d'enfants jamais menées.

Leur libération porte à "plus de 1.300 le nombre d'enfants démobilisés depuis le 26 janvier", a indiqué le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) dans un communiqué.

Vendredi, l'Unicef avait accusé rebelles et gouvernement d'avoir intensifié l'enrôlement forcé d'enfants soldats, "raflés par centaines" durant le seul mois de février. Quelque 12.000 enfants, principalement des garçons, ont été enrôlés en 2014 au Soudan du Sud, selon l'agence onusienne.

Le Soudan du Sud est ravagé, depuis le 15 décembre, par des combats alimentés par une rivalité entre le président Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar, limogé en juillet.

Des milliers de personnes sont mortes, un demi-million de civils ont dû fuir les violences, et l'Onu a fait état de nombreuses atrocités, dont des crimes de guerre, imputables aux deux camps.

APS

TUNISIE, ATTENTAT DU BARDO

Deux chefs de la police limogés

Les deux tireurs, armés de Kalachnikovs, ont attaqué le Bardo qui ne semblait pas bénéficier d'une protection particulière, bien qu'il soit situé dans la même enceinte que le Parlement.

Deux chefs de la police à Tunis ont été limogés lundi pour des "lacunes" dans la protection du quartier du musée du Bardo, à la veille de sa réouverture et d'un grand forum altermondialiste six jours après l'attentat contre des touristes.

Le chef du gouvernement Habib Essid a effectué dans la nuit de dimanche à lundi "une visite et a constaté plusieurs lacunes. Il a décidé de limoger un certain nombre de responsables dont les chefs de la police de Tunis et du Bardo", a indiqué à l'AFP Mofdi Mssedi, le chargé de la communication du Premier ministre.

M. Essid a immédiatement nommé leurs successeurs.

En outre, le parquet a indiqué qu'un "mandat de dépôt avait été émis contre un policier chargé de la sécurité du musée", refusant de dévoiler les raisons de son arrestation.

Ministre de l'Intérieur en 2011 après la révolution, M. Essid avait déjà admis que l'attaque qui a coûté le 18 mars la vie à 20 touristes étrangers et un policier tunisien, avait révélé des défaillances sécuritaires graves.

"Nous sommes en train d'évaluer la situation et de prendre les mesures nécessaires pour que ce ministère de l'Intérieur fasse son travail", a-t-il déclaré dans un entretien publié lundi par le journal français *Le Figaro* et la radio *RFI*.

Les deux tireurs, armés de Kalachnikovs, ont attaqué le site qui ne semblait pas bénéficier d'une protection particulière, bien qu'il soit situé dans la même enceinte que le Parlement. Ils ont été tués par les forces de sécurité.

Monde nouveau

Sur l'enquête relative à l'attaque, revendiquée par le groupe jihadiste Etat islamique (EI), les autorités n'ont donné aucune nouvelle indication, au lendemain de l'évocation par le chef de l'Etat, Béji Caïd Essebsi, de la piste d'un troisième suspect.

Les gardes du Parlement étaient "au café" lors de l'attaque

Quatre policiers devaient assurer la sécurité autour du Parlement, mais deux étaient au café. Le troisième mangeait un casse-croûte et le quatrième était aux abonnés absents.

Le président de la République avait donné le ton ce week-end. Béji Caïd Essebsi, qui reconnaissait les "défaillances" de la sécurité tunisienne, promettait des réformes rapides. Premiers visés, les services de police et de renseignement, coupables de négligences. En visite sur les lieux du drame la nuit dernière, le Premier ministre tunisien a "constaté plusieurs lacunes et décidé de limoger un certain nombre de responsables", selon les propos de son chargé de communication.

Si les noms des personnes écartées n'ont pas été communiqués, l'entourage du Pre-



mier ministre révèle le licenciement du chef de la police de Tunis ainsi que de celui du musée du Bardo. Six commandants de la police ainsi que le chef du renseignement sont également visés par ces sanctions. "Une enquête est en cours. Des responsabilités seront précisées", assurait Habib Essid dans un entretien publié par *Le Figaro*. Le chef du gouvernement y prévenait également que "tous ceux qui n'ont pas effectué leur travail seront sanctionnés".

La Libye, passerelle des terroristes tunisiens

Les deux auteurs de l'attentat du Musée du Bardo à Tunis se sont entraînés dans des camps libyens, selon les autorités tunisiennes.

Que les deux terroristes ayant assassiné 21 personnes - 20 touristes étrangers et 1 Tunisien - mercredi dernier au musée du Bardo, aient été des Tunisiens venus de la Libye voisine, n'a fait que souligner l'ampleur du défi sécuritaire que doit relever ce pays face à des ennemis tant de l'intérieur que de l'extérieur. La démocratie arabe la plus avancée a en effet le triste privilège d'être le pays pourvoyeur du plus fort contingent de djihadistes engagés hors de ses frontières. Alors que sa classe politique, pour l'instant encore unanime, sonne la mobilisation générale des institutions et de la société civile contre les citoyens tentés par l'islam radical, elle se trouve fort démunie face à ses propres enfants qui, de Libye, complotent contre elle.

Les Tunisiens engagés dans l'islam radical partagent le même objectif, qui est de saper les jeunes fondations de la démocra-

tie issue de la révolution de 2011. Du parti séculier Nidaa Tounes, actuellement au pouvoir, jusqu'à la formation Ennahda, proche des Frères musulmans, en passant par l'extrême gauche, qui a un poids non négligeable dans les médias et la société civile, toute la classe politique tunisienne a réaffirmé, après l'attentat du Bardo, son engagement à préserver ce qui reste un modèle dans le monde arabe. À l'instar du président Béji Caïd Essebsi, les députés de tous bords ont martelé que "le processus démocratique était déjà bien ancré" et qu'"il n'y aura jamais de mouvement de retour".

Plusieurs attentats ont été déjoués ces dernières semaines dans ce pays où la réponse politique au terrorisme reste fragile. Les attaques visant les forces de l'ordre se multiplient (une soixantaine de soldats et policiers ont été tués depuis 2011, ndlr). La menace provient de la Libye voisine. Ce pays est devenu l'épicentre de la menace terroriste en Afrique du Nord, un sanctuaire pour les groupes armés tels que l'Etat islamique, les salafistes d'Ansar al-Charia, le groupe djihadiste Al-Mourabitoun de l'Algérie Mokhtar Belmokhtar (qui a revendiqué l'attentat qui a fait cinq morts à Bamako, ndlr), ou encore la brigade tunisienne d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique (Aqmi), Okba Ibn Nafaâ, très actif en Tunisie.

Jabeur, un lycéen solitaire devenu tueur au musée du Bardo

Jabeur Khachnaoui, l'un des deux tueurs du musée du Bardo de Tunis, était un jeune lycéen pieux, solitaire et sans histoire jusqu'à son départ surprise en Libye

et peut-être en Irak.

Selon le membre de sa famille, il a soudainement disparu au mois de décembre et ses parents ont appris peu après qu'il aurait rejoint la Libye, un déplacement confirmé par le ministère tunisien de l'Intérieur.

Par ailleurs, Jabeur a contacté ses proches depuis un téléphone irakien, et son père a alors averti la police que son fils se trouvait peut-être dans ce pays.

Jabeur était particulièrement proche de sa sœur Loubna, à qui il confiait ses secrets. Il lui a ainsi payé une opération à l'œil ayant coûté 5.000 dinars (2.300 euros), une fortune pour la plupart des Tunisiens, qui plus est dans cette région déshéritée, selon le proche interrogé.

Des milliers de jeunes Tunisiens combattent, selon les autorités, dans les rangs des djihadistes en Syrie, en Irak et en Libye. Les deux tueurs du musée du Bardo auraient été formés au maniement des armes dans des camps d'entraînement en Libye.

Selon l'AFP, 500 ressortissants tunisiens ayant fait le djihad en Syrie, en Irak et en Libye, notamment dans les rangs de l'Etat islamique sont aujourd'hui rentrés sur le territoire. De plus, on estime à environ 3.000 le nombre de Tunisiens ayant rejoint Daech, représentant ainsi un des plus importants groupes de djihadistes étrangers. Par ailleurs, la Tunisie doit aussi composer depuis 2011 avec un groupe terroriste affilié à AQMI, Al-Qaïda au Maghreb islamique. La Phalange Okba Ibn Nafaâ a en effet "tué des dizaines de policiers et soldats à la frontière algérienne."

Synthèse S. H.

Pourquoi grossit-on quand on vieillit ?

Au fil des années, la prise de poids semble inévitable. Pour certaines, le poids augmente progressivement durant toute la vie mais pour d'autres, cela se fait à l'occasion des grossesses et de la ménopause. A plus petite échelle, les hommes sont également concernés, surtout au niveau de la partie abdominale. Que se passe-t-il donc dans l'organisme ?

Avant toute chose, il faut savoir que les femmes ont une quantité de graisse plus importante que les hommes. On estime que 18 à 25 % de leur poids corporel est constitué de tissu adipeux, contre seulement 10 à 15 % chez les hommes. Leurs réserves graisseuses localisées surtout dans le bas du corps (cuisses, hanches, fesses...) ont servi de stocks, durant des millénaires. Elles permettaient d'assurer la survie et la reproduction de l'espèce humaine en cas de famine. Ces réserves de graisse ont donc été conçues pour ne pas disparaître facilement, contrairement à celles des hommes, localisées sur l'abdomen, c'est d'ailleurs pour cette raison que les femmes ont plus de mal à maigrir que les hommes. Ce qui représentait un atout biologique autrefois, est désormais perçu comme un défaut de l'organisme dans nos sociétés d'abondance.

Métabolisme de base, une question de calories

La prise de poids avec l'âge s'explique d'abord par le métabolisme de base. Il représente les calories que l'organisme dépense pour assurer le minimum vital : plus il est faible, et plus on peut prendre de poids. Le principal facteur qui influe sur lui est la proportion de masse musculaire, plus grande chez les hommes. C'est pour cette raison qu'ils ont un métabolisme de base plus élevé que celui des femmes : le cœur et les poumons doivent s'activer davantage pour couvrir toute la masse musculaire.

Exemple :

* Le métabolisme de base d'un homme de 20 ans, mesurant 1 m 80 et pesant 70 kg est d'environ 1510 kilocalories.

* Celui d'une femme de 20 ans, mesurant 1 m 65 et pesant 60 kg est d'environ 1320 calories.



Baisse de la masse musculaire

Avec l'âge, la masse musculaire diminue, entraînant la baisse du métabolisme basal : on estime qu'il diminue de 2 à 3 % par décennie à l'âge adulte. Le nombre de calories dépensées au repos diminue, alors que l'alimentation reste souvent la même. Par conséquent, les calories qui étaient autrefois brûlées par l'organisme, sont stockées sous formes de graisse.

* Il est conseillé aux personnes âgées de plus de 50 ans d'augmenter leur consommation de protéines alimentaires pour freiner la perte musculaire.

Le rôle des hormones dans la ménopause

Lors de la ménopause, la baisse des œstrogènes accélère la perte musculaire au niveau des parties inférieures de l'organisme. Elle va donc amplifier le phénomène expliqué précédemment. La femme ne pouvant plus donner naissance à un enfant, ses réserves graisseuses n'ont plus lieu d'être. Le changement de la silhouette est alors inévitable : les cuisses maigrissent, au contraire de la taille et des hanches qui s'épaississent. La baisse de la masse musculaire entraîne globalement une prise de poids si le même mode de vie est conservé.

* L'augmentation du poids moyen chez les femmes ménopausées varie de 4 kg à 5 kg.

Eviter la sédentarisation

Ces bouleversements hormonaux

sont souvent accompagnés de changements importants dans la vie des femmes concernées (départ des enfants, stress professionnel). Pour éviter une prise de poids, il faut équilibrer son alimentation et surtout augmenter son activité physique. Cela permet de réduire la diminution de la masse musculaire et de maintenir son métabolisme de base.

Une étude menée à Genève a montré l'importance de l'activité physique dans la vie, et particulièrement au moment de la ménopause. Elle a montré que les femmes qui font 20 à 30 minutes d'exercice par jour (marche rapide, course, ...) ne prennent quasiment pas de poids durant cette période difficile.

* Il est important, lorsqu'on vieillit, de consulter un médecin avant de débuter un programme d'entraînement.

Grossesses successives

Il est parfois difficile de revenir au poids précédant la grossesse. Au cours de celle-ci, les hormones ont joué un grand rôle dans l'apparition des "kilos de grossesse". Certaines contribuent à développer l'appétit tandis que d'autres vont amplifier le phénomène de stockage par l'organisme en prévision de l'allaitement. Il est conseillé de reprendre une activité physique après la grossesse. La plupart du temps, on recommande d'attendre 2 mois, après la rééducation périnéale. Cependant, dans le cas d'une césarienne ou d'une épisiotomie, il faudra attendre plus longtemps.

Autres facteurs, l'hypothyroïdie

Ce dysfonctionnement de la glande thyroïde est relativement fréquent. Il entraîne une augmentation du poids et s'accompagne généralement d'une fatigue inhabituelle. Cette affection qui touche surtout les femmes après 50 ans, ne se guérit pas mais se contrôle très bien en prenant quotidiennement des hormones thyroïdiennes de remplacement (ou de substitution).

Perte osseuse

A la perte musculaire, il faut aussi ajouter une légère perte osseuse qui entraîne également une diminution de notre métabolisme de base. Il est donc conseillé d'augmenter son apport en vitamine D, surtout lorsqu'on sait que près de 80% des occidentaux présentent des carences en vitamines D !

Laisser-aller

Au fil des années, le niveau de vie et la situation sociale changent. Cela favorise la sédentarité, la consommation d'aliments raffinés comme les boissons sucrées, le vin, les viandes rouges non transformées... D'autres facteurs interviennent également dans le gain pondéral : le temps passé devant la télévision ou encore l'utilisation de la voiture. Ainsi, la prise de poids avec l'âge n'est pas inéluctable : adapter son alimentation aux besoins de l'organisme et pratiquer une activité physique suffisent à conserver un poids "santé".

Comment savoir si vous souffrez d'obésité ou d'embonpoint ?

Quand on souffre d'obésité et d'embonpoint et qu'on a beaucoup de poids à perdre, par quoi faut-il commencer ?

Comme premier objectif, les experts recommandent de perdre de 5 % à 10 % de son poids¹. Même avec une telle perte, on peut déjà observer plusieurs bienfaits sur la santé, notamment une amélioration du taux de glucose à jeun. Toutefois, pour traiter l'embonpoint et l'obésité, une chose est claire : pas question de privation. Les régimes amaigrissants peuvent conduire à un cercle vicieux. Après une certaine période de privation, on perd du poids, mais suit souvent une période d'abus alimentaires causés par la frustration. Ces abus entraînent un sentiment d'échec, de la culpabilité et une atteinte de l'estime de soi, ce qui peut compliquer considérablement le problème d'obésité. C'est la raison pour laquelle les démarches sérieuses de contrôle du poids doivent éviter, à tout prix, la privation et viser uniquement des changements permanents dans les habitudes de vie.

Recommandations

Avant même d'entreprendre des changements alimentaires, voici de nouvelles habitudes à mettre en place et de nouveaux réflexes à développer dans sa vie quotidienne.

Reconnaître la vraie faim

Les stratégies de gestion du poids ont beaucoup changé ces dernières années. À titre d'exemple, le Groupe d'action sur le poids équilibre avec son programme *Choisir de maigrir*¹ recommande aux nutritionnistes d'enseigner à leurs patients comment être à l'écoute



de leurs besoins physiologiques et psychologiques plutôt que de leur faire suivre des diètes contrôlées en calories. La plus importante des nouvelles stratégies consiste à apprendre à écouter les signaux de son organisme. Normalement, le corps sait la quantité de nourriture dont il a besoin.

Qu'est-ce que la faim ?

La faim n'est pas un « petit creux » qu'on ressent en regardant la télé, deux heures après le repas. C'est un véritable besoin physiologique, qui se manifeste par des bruits et des contractions dans l'estomac, une minime perte de concentration et une légère baisse de l'énergie. On la ressent généralement de 4 à 6

heures après un repas équilibré.

La faim excessive

Par contre, si on attend trop avant de manger, ou si le repas précédent n'était pas équilibré, les signes d'une faim excessive peuvent se manifester : étourdissements, grande fatigue, maux d'estomac, etc. Ces symptômes désagréables sont absolument à éviter, car c'est votre mécanisme de survie qui se met alors en marche. On tend à manger trop, trop vite et n'importe quoi.

La fausse faim

Il se peut que, sans ressentir aucune faim, on ait une envie impérieuse de manger : parce qu'on s'ennuie, qu'on est stressé ou triste, que c'est le seul plaisir de la journée, que ça sent bon... S'il arrive fréquemment que l'on mange pour des raisons de ce genre, il est temps de reconnaître que ce comportement est néfaste.

La fausse faim cache un problème. La nourriture vient combler un besoin qui n'est pas physiologique : besoin d'affection, d'écoute, de valorisation, de relaxation, de tendresse, de plaisir, etc. Il existe des moyens plus sains de combler ces besoins, par exemple marcher 10 minutes, faire une sieste, appeler un ami, prendre un bain chaud, demander une accolade à son conjoint, pleurer, danser...



Comment évaluer sa faim...



*Mon estomac gargouille

*J'ai une sensation de vide dans l'estomac, parfois accompagnée de petites crampes

*Je ressens une baisse d'énergie, j'ai plus de peine à me concentrer.

Afin d'évaluer votre niveau de faim, prenez l'habitude de mettre une cote à votre niveau de faim avant le repas. Au bout d'un certain temps, la reconnaissance et l'écoute de la faim sera plus naturelle. Le but est d'atteindre le niveau 2.

- 0 = pas faim du tout
- 1 = faim à peine perceptible
- 2 = faim normale (gargouillement, creux à l'estomac, baisse d'énergie)
- 3 = faim intense
- 4 = faim incontrôlable

Se rassasier, sans plus

Quand on a bien mangé, assez, mais pas trop, un signal corporel subtil se fait sentir : le corps n'a plus faim. Comme il faut un certain temps après le début du repas pour que cette sensation se manifeste, il est important de manger lentement. Les aliments qui nécessitent beaucoup de mastication, comme les crudités, permettent aussi d'allonger la durée du repas.

La sensation de ventre plein survient plus tard, quand on a mangé à la limite maximale de la capacité de

notre estomac ou davantage. On se sent bourré. Moins subtile, cette sensation comprend une légère nausée. Vaut mieux arrêter de manger avant...

Si vous mangez lentement et que vous êtes attentif à l'émergence de la sensation de satiété ou de rassasiement, il se peut que vous n'ayez pas envie de terminer votre assiette. Pratiquer le gaspillage sain des aliments, comme laisser quelques bouchées dans son assiette lorsqu'on n'a plus faim, est une mesure qui aide à perdre du poids.

Exemple de signaux de satiété ou de rassasiement adéquat

*Je n'ai plus faim et je me sens confortable dans mes vêtements

*Mon repas semble moins savoureux qu'aux premières bouchées

*Si on me volait mon assiette à ce moment-ci, ça ne me dérangerait pas

*J'ai retrouvé mon énergie.

Afin d'évaluer votre niveau de satiété ou de rassasiement, prenez l'habitude de mettre une cote à votre niveau de rassasiement après le repas. Au bout d'un certain temps, la reconnaissance et l'écoute du rassasiement sera plus naturelle. Le but est d'atteindre le niveau 2.

- 0 = pas du tout rassasié
- 1 = pas tout à fait rassasié
- 2 = bien rassasié, plaisir gustatif comblé et confortable dans mes vête-

ments

3 = trop rempli

4 = trop bourré, même nauséux

Trucs pour manger lentement

*Mastiquez chaque bouchée avec les deux côtés de la mâchoire

*Déposez vos ustensiles entre chaque bouchée

*Aussi souvent que vous le pouvez, apportez une minuterie à la table et essayez d'espacer vos bouchées pour manger pendant 20 minutes

*Si vous prévoyez de manger tard, prenez une collation. Cela vous évitera d'avoir trop faim au repas et d'engloutir le contenu de votre assiette en un rien de temps

*Évitez de lire ou de regarder la télévision en mangeant. Restez concentré sur ce que vous mangez, même s'il y a de l'action autour de vous

*Concentrez-vous sur les saveurs.

Découvrir le sens du goût.

Les saveurs procurent beaucoup de plaisir et de réconfort. En y portant attention, nous mangeons moins vite, ce qui évite de manger en trop grande quantité.

Comment y arriver quand on n'a pas l'habitude? Il s'agit d'éduquer ses sens, d'abord en consacrant plus de temps aux repas. Autour de la table, en famille ou entre amis, prenez le temps d'échanger sur votre perception des saveurs. Faites de nouvelles expéri-

ences gustatives : un fromage fin, une bonne huile d'olive ou encore des herbes fraîches.

S'accorder des plaisirs gourmands

S'interdire certains aliments que l'on aime beaucoup, mais qui sont considérés « à proscrire », comme les frites, crée inutilement des moments de frustration qui peuvent engendrer des rages alimentaires.

Pour perdre du poids et surtout ne pas le regagner, il faut cesser la discrimination alimentaire, c'est-à-dire cesser de classer les aliments selon qu'ils sont bons ou mauvais pour la santé.

Apprenez plutôt à composer vos menus quotidiens avec des aliments sains et goûteux.

Réservez de la place, au besoin, à vos plaisirs gourmands, des aliments plus gras ou plus sucrés.

Conseil. Quand vous commandez un sandwich au restaurant, par exemple, plutôt que de faire remplacer les frites par une salade, demandez une demi-portion de frites et une demi-portion de salade si le goût de frites est intense. Et laissez de côté quelques bouchées de sandwich ou encore partagez l'assiette avec la personne qui vous accompagne.

6E FORUM INTERNATIONAL SUR LA VIE ET L'ŒUVRE DE KATEB YACINE

Le prix littéraire non attribué

Le sixième Forum international sur la vie et l'œuvre de Kateb Yacine a pris fin lundi dernier en présence de nombreux chercheurs et universitaires étrangers et nationaux au théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma.

PAR IDIR AMMOUR

Organisé par l'association locale pour la promotion du tourisme et l'action culturelle et sous le haut patronage de la ministre de la Culture et du wali de Guelma, ce conclave littéraire s'est penché durant trois jours (du 21 au 24 mars), dans la dissection d'un thème intitulé : « *Les interactions culturelles, textuelles et artistiques dans les œuvres katebiennes* ». Vingt communications, en tout, ont été données sur Kateb Yacine par des chercheurs et des universitaires d'Algérie, de Tunisie, de France, des USA, de Belgique, d'Autriche et de Pologne. Pour rappel, une journée a été consacrée à la mise en relief de l'apport du texte katebien aux strates de la culture et à la littérature arabe contemporaine, lors de ce forum. Ce volet spécifique lié en appendice aux activités de la manifestation nationale de : « Constantine, capitale de la culture arabe » a été animé et disséqué par les conférenciers des pays arabes, conviés à ce forum. Pour cette dernière journée, l'écrivain Amar Médiène, à son tour, a eu droit à une intervention, en présentant des témoignages sur la vie de Kateb Yacine

(1929-1989), ses relations avec l'artiste M'hamed Issyakhem et l'écrivain Malek Haddad. Il a évoqué l'expérience de Kateb Yacine, comme docker et comme journaliste à *Alger Républicain* entre 1949 et 1951, son voyage incognito en Arabie saoudite et au Soudan qui lui ont valu des reportages signés Saïd Lamri. Quant au prix littéraire international Kateb-Yacine, récompensant les meilleures œuvres littéraires et d'analyse, il n'a pas été attribué cette année, et devient désormais bi-annuel "faute d'œuvres en concurrence", a-t-on annoncé. Les participants à cette rencontre qui s'est tenue au théâtre régional Mahmoud-Triki ont rappelé que le conseil scientifique du colloque avait institué, lors de la précédente édition, un prix doté d'une "importante somme en devises fortes", et comporte trois Kateb, un en or, un autre en argent et le troisième en bronze, à décerner aux trois premiers lauréats. Le Pr Mansour Mehenni, de l'université de Tunis, président du conseil scientifique du colloque, a indiqué que la participation au prix Kateb-Yacine s'effectuera en collaboration avec les éditeurs du Maghreb et les médias. Les recommandations de la rencontre ont, notamment, porté sur la publication des actes



des cinquième et sixième éditions de cette rencontre. De même qu'il a été convenu qu'une maison d'édition française se chargera de cette édition. Les deux prochaines éditions du colloque sur Kateb Yacine porteront sur "*le théâtre Katebien, entre le texte et la mise en scène*", ainsi que sur "*les lectures de Kateb Yacine*", a

souligné le président du conseil scientifique du colloque. La journée de mardi est consacrée à une randonnée des participants à Ain Ghroua et Hamma N'bails (55 km à l'est de Guelma), fief de la tribu des Beni Kablout qui constituent les racines ancestrales de la famille Kateb.

I. A.

CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE

Programme culturel commun par des "groupes de wilayas"

Trois ou quatre wilayas devront se regrouper pour présenter un programme commun dans le cadre des semaines culturelles programmées dans le cadre de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", a indiqué lundi la ministre de la Culture, Nadia Labidi. La ministre qui intervenait au cours d'une séance de travail ayant réuni les directeurs de la culture des 48 wilayas du pays avec, comme ordre du jour, le programme des semaines culturelles des wilayas, a instruit ses cadres à l'effet de préparer un contenu culturel "original et diversifié" reflétant la richesse et la pluralité culturelle de l'Algérie. Elle a ajouté que le grand événement culturel de

l'antique Cirta doit "institutionnaliser l'acte culturel" dans la ville "à travers la création, la créativité et la qualité du contenu des activités culturelles proposées". Mme Labidi a également indiqué qu'un comité sera chargé "d'évaluer et de récompenser" les meilleurs programmes élaborés dans le cadre des semaines culturelles des wilayas. Evoquant la coordination entre différents départements qui a permis de mieux préparer ce grand événement culturel, la ministre a indiqué que conformément aux instructions du Premier ministre, la rationalisation des dépenses doit "primer" au cours de la manifestation culturelle. Elle a souligné, à ce propos, que le budget alloué à l'événement

a été "réparti sur l'ensemble des départements chargés de la production du programme culturel", avant d'appeler au "respect des enveloppes financières allouées". Mettant un accent particulier sur "la qualité irréprochable de l'accueil à réserver aux délégations locales et étrangères hôtes de Constantine", la ministre a renouvelé sa confiance au commissaire de la manifestation et au directeur de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), chargé du programme d'animation. Il s'agit, a-t-elle considéré, de "responsables dont l'expérience et les capacités sont un gage de réussite de la manifestation". La ministre avait entamé sa visite dans la Souika, dans la vieille

ville de Constantine, où elle a observé une halte à Dar Bahri, une maison vieille de 500 ans, qui constitue un élément important de la préservation des cérémonies du Diwan dans l'est du pays. Elle s'est également rendue au quartier mythique de Rebaïne Cherif, où elle a inspecté les chantiers de restauration de l'ancienne mosquée, de la zaouia de Bachtarzi et de l'imprimerie de Benbadis où le périodique Ech-Chihab fut édité. La délégation ministérielle s'est aussi rendue dans quelques vieilles maisons du derb (rue) Bencharif, concernées par des travaux de restauration, avant de passer par la placette Rahbet Essouf jusqu'au quartier Tatache-Belkacem.

TUNISIE, MUSÉE DU BARDO

Report de la réouverture pour raisons de sécurité

La réouverture au public du musée du Bardo à Tunis prévue mardi, moins d'une semaine après l'attentat, est reportée sine die pour "des raisons de sécurité", a indiqué à l'AFP la chargée de communication du musée, Hanene Srafi. "Nous avons été surpris à la dernière minute mais, pour des raisons de sécurité, on ne peut pas recevoir un grand nombre de visiteurs selon le ministre de l'Intérieur", a déclaré Mme Srafi, confirmant, en revanche, la tenue d'une "cérémonie officielle" dans l'après-midi au musée. "Nous n'avons pas de date" pour la réouverture au public. "Les ministères de l'Intérieur et de la Culture ont décidé que cet après-midi ce serait un événement officiel pour les médias et les personnalités. (...) Pour le public c'est

encore tôt", a-t-elle dit. Les autorités tunisiennes avaient confirmé, durant le week-end, la réouverture mardi du Bardo, où 20 touristes étrangers et un policier tunisien ont été tués par deux assaillants le 18 mars, dans un attentat revendiqué par le groupe Etat islamique (EI). Une controverse a suivi sur les "défaillances" sécuritaires autour du musée, qui se trouve dans la même enceinte que le Parlement, entraînant notamment le limogeage lundi des chefs de la police de Tunis et de celle du Bardo par le Premier ministre Habib Essid. Evoquant dimanche cette réouverture du musée, son conservateur, Moncef Ben Moussa, avait parlé d'un acte "symbolique". "C'est un défi mais aussi un message (...). Nous voulons dire qu'ils (les assaillants) n'ont pas atteint

leur objectif", avait-il dit à l'AFP. La cérémonie officielle maintenue mardi après-midi doit donner lieu à un concert de l'Orchestre symphonique tunisien et un nouvel hommage aux victimes. Divers rassemblements sont en outre programmés, notamment à l'occasion du démarrage du Forum social mondial (FSM), grande messe altermondialiste à laquelle participent plusieurs milliers d'étrangers jusqu'à samedi dans la capitale tunisienne. L'attaque du Bardo, qui fait planer une menace sur le tourisme, secteur vital de l'économie du pays, est la première à toucher des étrangers en Tunisie depuis l'attentat contre la synagogue de la Ghriba à Djerba en 2002. C'est aussi la première revendiquée par l'EI, qui sévit dans d'autres pays arabes.

LOS ANGELES, VENTE AUX ENCHÈRES

Une aquarelle d'Adolf Hitler au plus offrant

Une nature morte signée par Adolf Hitler sera présentée aux enchères à Los Angeles cette semaine, a annoncé, lundi, un hôtel des ventes californien. L'aquarelle qui représente un bouquet de fleurs oranges, rouges et roses dans un vase de céramique bleu a été peinte en 1912 par Hitler, âgé alors d'une vingtaine d'années. Les enchères dirigées par l'établissement Nate D. Sanders ont débuté sur internet à 30.000 dollars. Le jeune Hitler avait tenté de percer comme peintre en s'installant à Vienne. Un marchand d'art juif, qui croyait en son talent, avait même vendu plusieurs de ses peintures à des clients juifs fortunés en 1911. Après son accession au pouvoir, Hitler fit saisir la galerie de Samuel Morgenstern et le fit déporter au ghetto de Lodz où il mourut en 1943, selon l'hôtel des ventes.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE
DE BIR MOURAD RAIS
COMMUNE DE BIR MOURAD RAIS
N°02.S.T/2015

AVIS D'ANNULATION DU PROJET DE MARCHÉ

NIF 41000200001608501008

Le président de l'assemblée populaire communale de Bir Mourad Rais informe l'entreprise soumissionnaire attributaire par l'avis d'attribution provisoire relative au projet: « Réalisation d'une annexe d'état civil Les Sources commune de Bir Mourad Rais » Apparu dans les quotidiens nationaux «MIDI LIBRE» et « الشهر » du 10/07/2014 ainsi que le BOMOP

Est annulé pour le motif suivant : Omission d'un article sur le bordereau de prix unitaire et ce en application des articles 44 et 125 du décret présidentiel 10-236 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Midi Libre n° 2439 - Mercredi 25 mars 2015 - Anep - 314 988

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN-DEFLA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER
DE MILIANA
NIF : 098144025014435

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel 10-236 du 07/10/2010, portant la réglementation des marchés publics modifié et complété, La direction de l'établissement public hospitalier de Miliana, informe l'ensemble des soumissionnaires ayants participé à l'avis d'appel d'offre national restreint relatif à :

ACQUISITION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET LES GAZ MEDICAUX

Et ce pour l'acquisition des produits pharmaceutiques et les gaz médicaux de l'EPH Miliana pour l'année 2015, que les procédures d'évaluations et d'analyses des offres, faite conformément aux critères prévus dans le cahier de charge a donné les résultats suivants :

Désignation des lots	Soumissionnaire	Note technique	Numéro d'identification fiscale	Montant en TTC	Délai de Réalisation
Lot N°01 réactifs et produits de laboratoire	Lot infructueux				
Lot N°02 consommable et non tissé	SARL IMC	60	099916000780112	34 195 166,16 DA	15 JOURS
Lot N°03 objet de pansements	SARL MEDICOMP	60	099916000927328	4 739 811,80 DA	24 HEURS
Lot N°04 antiseptiques	SARL ZARALAB	60	001016100421663	807 200,00 DA	24 HEURS
Lot N°05 films et produits de radiologie	SARL MED - ICAL AG	60	000416096497149	3 141 233,18 DA	48 HEURS
Lot N°06 Gaz médicaux et autres	Lot infructueux				
Lot N°07 transport des fluides médicaux	Lot infructueux				

- Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant dans le cadre du présent avis, peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse, auprès de la commission des recours de la wilaya.

- Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant. Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel numéro 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

- Le reste des soumissionnaires qui sont intéressés peuvent se rapprocher de l'EPH de Miliana au plus tard trois jours, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.

Midi Libre n° 2439 - Mercredi 25 mars 2015 - Anep - 315 057

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
Haut Commissariat au Développement de la Steppe Djelfa
NIF N° : 411014000100072

N° : 21/HCDS/DOP/2015

Avis d'Annulation de l'AON Restreint N° : 21/HCDS/2014

En exécution des dispositions du décret présidentiel n° : 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics ; modifié et complété, notamment l'article 44.

Le HCDS déclare l'Annulation de l'AON Restreint :

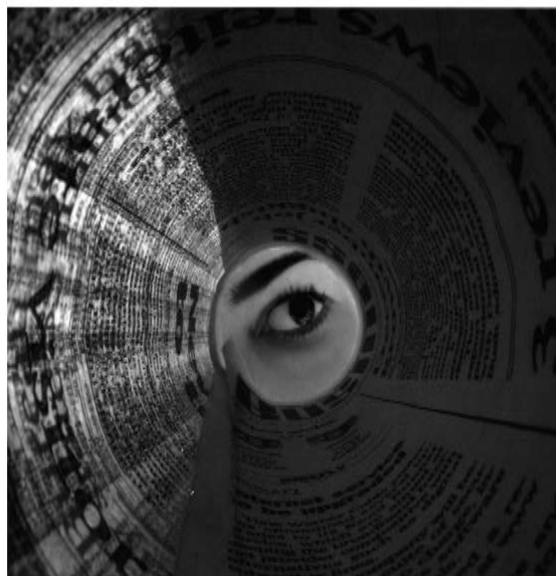
- N° : 21/HCDS/2014 relatif à L'acquisition et pose des Kits solaire Nombre : 120 Kits l'opération N° : SF.5.215.8.240.194.52 publié dans le quotidien national (Midi Libre et المحور اليومي) en date du 27/11/2014

Motif : les montants des offres sont excessifs,

Midi Libre n° 2439 - Mercredi 25 mars 2015 - Anep - 314 925

MIDI

Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

A LA VEILLE DU MATCH AMICAL FACE AU QATAR

Les Verts fourbissent leurs armes

La sélection algérienne de football, sous la houlette de l'entraîneur Christian Gourcuff, affine ses armes à Doha, en prévision du match amical face au Qatar, prévu demain.

PAR MOURAD SALHI

Avec l'arrivée de l'ensemble de son effectif, le staff technique à sa tête le technicien français Christian Gourcuff a entamé hier les choses sérieuses à Doha. Tous les joueurs ont rejoint la sélection avant-hier lundi. Les Verts sous la direction du technicien français sont désormais dans le vif du sujet. A 48 heures donc du match amical face au Qatar, pays hôte de ce tournoi, les coéquipiers d'Azzedine Doukha fourbissent leurs armes. Le technicien français compte réussir un bon tournoi au Qatar. Pour se faire, l'entraîneur prévoit plusieurs séances d'entraînements. Après la première séance de lundi consacré aux joueurs locaux, les coéquipiers d'Islam Slimani ont effectué hier mardi leur second entraînement. Le staff technique compte profiter de la journée d'aujourd'hui pour apporter les réglages qui s'imposent avant d'affronter le Qatar demain jeudi à partir de 17h. Les joueurs veulent tourner la page de la dernière CAN 2014 en Guinée équatoriale et penser aux prochaines échéances internationales dont la coupe d'Afrique des nations 2017 et coupe du monde 2018. Les camarades de Malik Asselah, le revenant à



l'équipe nationale, sont déterminés à honorer les couleurs nationales sur les terres qataries. Même s'il ne s'agit que d'un match amical, les Verts veulent l'emporter pour confirmer leur statut continental. Le rendez-vous de Qatar sera très important pour les nouveaux joueurs retenus pour la toute première fois. Ces joueurs tenteront durant toute cette période pour convaincre le staff technique. Ce dernier qui continue tester certains joueurs afin de construire une solide équipe en prévision des prochaines échéances internationales. Les joueurs locaux tenteront donc de taper dans l'œil du coach Christian Gourcuff qui va les mettre sous la loupe durant le stage au Qatar. Certes, l'entraîneur connaît parfaite-

ment bien ses joueurs, mais ce rendez-vous qatari va lui permettre d'avoir une idée bien précise sur les qualités technique de chaque joueur. Ayant mis à l'écart Djabou, Guedioura, Soudani, Ghilas et d'autres, Gourcuff est à la recherche d'éléments susceptibles de les remplacer dans leurs postes. C'est une occasion en or qui se présente pour plusieurs joueurs. La sélection algérienne effectuera aujourd'hui sa dernière séance d'entraînement. Le premier match amical aura lieu demain jeudi à partir de 17h. La journée de vendredi sera repos pour les joueurs. Les Verts reprendront du service samedi pour préparer le second match amical face à Oman.

M. S.

LIGUE 1, CLUBS SANCTIONNÉS

Match à huis clos pour le MC Alger, l'ES Sétif et la JSM Béjaïa

Le MC Alger et l'ES Sétif, de la Ligue 1 algérienne de football, ainsi que la JSM Béjaïa, de la Ligue 2, ont écopé chacun d'un match à huis clos, indique la Ligue de football professionnel (LFP) au terme de la réunion de sa commission de discipline lundi soir. Cette sanction infligée aux deux formations de l'élite est justifiée par "le jet de fumigènes, échauffourées entre les deux galeries avec arrêt momentané de la partie (12mn)", précise la même source. Les deux clubs, qui se sont affrontés samedi dernier au stade Omar-Hamadi de Bologhine (victoire du MCA 1-0) pour le compte de la 23^e journée du championnat, sont dans l'obligation

également de s'acquitter d'une amende de 100.000,00 DA chacun. La commission a laissé, en outre, le dossier ouvert "pour complément d'informations" et a invité les dirigeants de l'ESS pour audition le jeudi 26 mars 2015. Pour la rencontre ASO Chlef-USM El Harrach (2-1), émaillée elle aussi d'incidents, la commission a laissé le dossier ouvert pour "complément d'informations en cours" tout en invitant les dirigeants de l'ASO pour audition le jeudi 26 mars 2015. Pour sa part, le joueur de l'ASM Oran, Zine El Abidine Sebbah a été suspendu pour quatre matchs fermes et une amende de 40.000 DA suite à son exclusion lors du match de son équipe face à la JS

Kabylie, tandis que Zakaria Hadouche et Abdelkader Salhi de l'ASO, exclus également lors de la rencontre contre l'USMH ont écopé chacun d'une suspension d'un seul match, tout comme le Harrachi Harrag Chemseddine. En Ligue 2, la JSMB a écopé d'un match à huis clos et une amende de 100.000,00 DA pour "jet de projectiles et de fumigènes", lors du match perdu à domicile contre l'O Médéa (1-0), alors que le RC Relizane a été mis en garde et contraint de verser une amende de 100.000,00 DA "pour utilisation de fumigènes et envahissement de terrain par les supporters (après le 2^e but)" face à l'AB Merouana.

CHAMPIONNAT ARABE DE TAEKWONDO

L'Algérie présente avec 10 athlètes

Les sélections algériennes de taekwondo (dames/messieurs), composées de 10 athlètes, prendront part au championnat arabe des nations de la discipline, prévu les 25 et 26 mars à Tunis, avec la participation de 70 athlètes représentant dix pays. Le président de la Fédération algérienne de taekwondo, Abdelhak Taïbi, a indiqué lundi à l'APS que l'objectif de l'équipe algérienne,

qui s'est envolée lundi à destination de Tunis, est de décrocher le maximum de médailles et d'améliorer le classement par rapport à la dernière édition. "Nous participerons à cette compétition avec un effectif de 10 athlètes dont 3 dames. Notre objectif principal est d'améliorer notre classement par rapport à la dernière édition lorsque nous avions remporté 7 médailles (1 or, 4 argent, 2 bronze)", a

déclaré Taïbi. Outre l'Algérie et la Tunisie (pays hôte), la compétition verra la participation du Bahreïn, Egypte, Koweït, Libye, Palestine, Arabie saoudite, Soudan et Yémen. L'équipe algérienne, dirigée par Saleh Hadjedi, participera également au tournoi international "Open de Carthage" qui se déroulera du 27 au 29 mars à la cité sportive d'El Menzah (Tunis).

CYCLISME, TOUR INTERNATIONAL D'ANNABA, 3^e ÉTAPE

Hanachi gagne et garde le maillot jaune

Le coureur algérien, Abdelbassat Hanachi du GS Pétroliers, a remporté lundi la troisième étape du Tour international cycliste d'Annaba, septième épreuve du GTAC-2015, gardant du coup le maillot jaune de leader. Au terme d'une étape courue entre Annaba-Drean-Annaba sur une distance de 97 kilomètres, l'Algérien a franchi la ligne d'arrivée au sprint final avec un temps de 2h20 :05, devant Yahmi Abdennour (Ooredoo) et Kerrar Ayoub (GS Pétroliers).

Au classement des maillots, Hanachi a réussi le coup double en endossant les maillots jaune de leader et rouge du meilleur sprinteur, alors que le Syrien Nazir Jasser a gardé le maillot à pois du meilleur grimpeur. L'Algérien Abderrahmane Bechlaghem a gardé le maillot blanc du meilleur espoir.

Les coureurs de cette troisième étape du Tour international d'Annaba n'ont pas trop tardé pour lancer la première attaque déclenchée dès le cinquième kilomètre par l'Algérien Hamza Fayçal du Club Sovac et le Rwandais Usengimana Jean Bosco. Au pied du col de Nouadria, ce duo de tête s'est fait rejoindre par l'Algérien Saidi Nassim de l'équipe Ooredoo, faisant ensemble cette ascension de deuxième catégorie et reléguant le peloton à plus d'une minute. Mais à l'entrée de la localité de Drean, ce trio de tête a été finalement repris par le peloton, mené par les coéquipiers du maillot jaune, Abdelbassat Hanachi, passant le premier sprint de cette étape située dans la ville de Besbes ensembles.

A la sortie de cette ville, l'Algérien Abdennebi Khaled de l'équipe Cevital, a décidé de prendre seul la tête de la course, mais après 15 kilomètres d'échappée solitaire, ce coureur a été rejoint par le peloton qui roulait à une vitesse de 44 km/heure.

Finalement, l'arrivée au centre ville d'Annaba s'est disputée au sprint final avec une nouvelle victoire d'Hanachi Abdelbassat, champion d'Algérie en titre, confirmant ainsi ses qualités de sprinteur après un léger passage à vide. Le départ de la quatrième et dernière étape du Tour international cycliste d'Annaba sera donné mardi à partir de la ville d'Annaba, alors que l'arrivée est prévue au sommet de Seraidi, sur une distance de 117 km.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
 • Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
 • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
 • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
 • Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
 • Évalue le positionnement de la société sur le marché.
 • Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
 • Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
 • Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
 • Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
 • Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
 • Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
 • Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
 • Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
 • Veille à la diffusion des supports d'information,
 • Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
 • Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
 • Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
 • Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
 • Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
 • Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
 • Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
 • Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
 • Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
 • Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
 • Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
 • Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
 • Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
 • Élabore les stratégies de ventes offensives
 • Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
 • Met en place un réseau de distribution
 • Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
 • Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
 • Développe et suit les grands comptes
 • Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
 • Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
 • Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
 • Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
 • Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
 • Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
 • Établit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
 • Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
 • Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales / ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste
 • 10 ans d'expérience
 • Sens de communication
 • Capacité de négociation et de persuasion
 • Force de persuasion
 • Rigueur, adaptabilité et mobilité
 • Compétences managériales
 • Sens de l'analyse
 • Raisonnement inductif et déductif
 • Doté d'esprit positif et créatif
 • Focalisé sur les résultats
 • grande résistance à la pression
 • Capacité de détecter et de gérer les problèmes
 • Maîtrise du français et de l'outil informatique
 • Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
 • LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
 • Kouba

Référence : emploipartner-1411
Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
 • Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
 • Suivre des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
 • Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
 • Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
 • Etablissement des documents liés au mode de transport
 • Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
 • Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
 • Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
 • Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
 • Tenue à jour des documents de gestion logistique
 • Gérer les réclamations clients.

Profil :
 • Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
 • 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
 • Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
 • Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
 • Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
 • Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
 • Montage et mise en forme du processus HSE
 • Management et Pilotage du Processus de HSE.
 • Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
 • Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
 • Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
 • Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
 • Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
 • Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.
 • Expérience minimale 02 ans
 • Expérience sur un poste similaire souhaitée
 • Dynamique
 • disponible
Lieu de travail :
 Alger

Référence : emploipartner-1409
Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
 • Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 • Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 • Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 • Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 • Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 • Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 • Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 • Superviser et contrôler la gestion des agences.
 • Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 • Superviser et contrôler la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 • Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
 • Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
 • Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
 • Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
 • Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
 • Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
 • Maîtrise parfaite de l'outil informatique
 • Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
 • vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
 • Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :
 Alger

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

الأستاذة بوشريط فاطمة الزهراء، 47 شارع خليفة بوخالفة سيدي إسماعيل الجزائر مؤسسة الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة المسماة// ترك كونسورتيومسون مقرها//حي.05 جويلية 70 مسكن: معارة بئر رقم 41 بلدية باب الزوار ولاية الجزائر /رأسالمها// 100.000 دج

تعديل المؤسسة

3244/بموجب عقد استلم بالكتاب يوم: 24/03/2015 تم تعديل القانون الأساسي للمؤسسة المذكورة أعلاه بتغيير مقر الاجتماعي للمؤسسة ليصبح كما يلي // 18 شارع نسبة مالكي حاليا (جنرال فيدارب سابقا) بلدية الأبيار ،ولاية الجزائر.

Midi Libre n°2439 - Mercredi 25 mars 2015 - 34/15

الأستاذة بوشريط فاطمة الزهراء، 47 شارع خليفة بوخالفة سيدي إسماعيل الجزائر

بيع القاعدة التجارية

3244/بموجب عقد استلم بالكتاب يوم: 23/03/2015، ان السيد // بودلي كريم باع إلى السيد// زيري أحمد القاعدة التجارية الكائنة ب//111 نهج علي خوجة، الأبيار، الجزائر، يستغل في التجارة بالتجزئة للالبسة الأخذية الأنسجة، والمقيد بالسجل التجاري المحلي لولاية الجزائر تحت رقم 826629 1 95. بئمن قدره // 7.000.000 د ج .

Midi Libre n°2439 - Mercredi 25 mars 2015 - 35/15

MIDI
 Qualitativa Institut d'Informatica 4197

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 01, rue D'Alger - Algiers
 Médiation, Tél/Fax : 021 63 79 31, Tél : 021 63 44 00, Email : mediat@midilibre.com
 Publi-Info : Tél/Fax : 021 62 51 14, publi@midilibre.com

MIDI
 Qualitativa Institut d'Informatica 4197

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 01, rue D'Alger - Algiers
 Médiation, Tél/Fax : 021 63 79 31, Tél : 021 63 44 00, Email : mediat@midilibre.com
 Publi-Info : Tél/Fax : 021 62 51 14, publi@midilibre.com

CUISINE

Piments au vinaigre



Ingrédients
1kg de petits piments verts.
1/2 litre d'eau.
350 g de sel.
1 l de vinaigre

Préparation

Commencer par faire bouillir l'eau et le sel, ensuite ajouter le vinaigre, et dès ébullition, verser le tout bouillant sur les piments. Laisser macérer une nuit entière. Le lendemain, les mettre en pots. Fermer hermétiquement.

A noter

Cette conserve se consomme après trois jours. Les cornichons se préparent de la même façon.

Purée de tomates



Ingrédients

1kg de tomates
de l'eau
Prendre de belles tomates bien rouges et saines. Les émincer puis les passer à la moulinette.

Faire attention aux déchets, si ceux-ci sont importants, et passer une seconde fois la purée de tomate dans un tamis pour éliminer les graines.

Ensuite, mettre à cuire dans une bassine sans cesser de tourner pendant 10 minutes. Remplir des bouteilles à large goulot et les envelopper dans du vieux linge puis les déposer debout dans une grande marmite. Verser dans celle-ci de l'eau à environ 3 cm au-dessous du goulot de vos bouteilles. Stériliser doucement à couvert pendant une heure.

A noter

Les tomates peuvent être pilées doucement ou passées à la moulinette. Pour des bouteilles d'un litre, il faut laisser complètement refroidir puis les retirer et, bien sûr, n'oublier pas de fermer hermétiquement pour éviter de mauvaises surprises.

Variante

Tomates séchées. Prendre de belles tomates bien rouges et saines et les couper dans le sens de la largeur sans toutefois les séparer. Les disposer ouvertes sur des planches en les alignant les unes à côté des autres. Puis les saupoudrer largement de sel. Les exposer au soleil mais ne pas oublier ne les rentrer chaque soir pour éviter qu'elles prennent l'humidité. Recommencer jusqu'à ce qu'elles soient complètement sèches et puis les enduire d'huile sur chaque face. Les placer bien serrées les unes sur les autres par rangées dans un grand bocal en verre épais ou dans un vase en terre vernie. Fermer le bocal hermétiquement.

SANTÉ ET BEAUTÉ

Pourquoi grignote-t-on le soir ?

C'est plus fort que vous : bien après le dîner ou juste avant de dormir, vous dévalisez le frigo.

Quelles en sont les raisons ? Quelles sont les solutions ?

Vous vous êtes privée toute la journée

A force de faire attention à votre ligne, vous freinez sans cesse vos envies. Le problème, c'est que ces envies non satisfaites vous mettent dans un état de frustration alimentaire constante. Du coup, le soir, vous craquez sur tout ce qui vous tombe sous la main tout en culpabilisant. Et le lendemain, vous faites encore plus attention. Un vrai cercle vicieux !

La solution

Ecoutez vos envies. Si le matin, vous salivez devant un pain au chocolat, n'hésitez pas !

Vous aurez toute la journée pour dépenser les calories absorbées.

Et craquer sur un dessert au déjeuner vous évitera sûrement de vous empiffrer le soir !



Vous ne pouvez pas vous en passer

Tous les soirs, avant de vous coucher, vous croquez trois carrés de chocolat.

La solution:

Tant que cela ne vire pas à la boulimie, ne dérogez pas à cette règle. En remplaçant le chocolat par une pomme, vous risquez de vous frustrer et d'engloutir une tablette le jour suivant.

Vous êtes trop stressée

Une dure journée de travail ou un rendez-vous important le lendemain vous colle des tensions. Résultat : grignoter dans la soirée vous donne du courage pour y faire face.

La solution

Scindez votre dîner en deux. Faites une longue pause entre l'entrée et le plat principal. Plus tard dans la

soirée, dégustez tranquillement votre dessert.

Vous vous sentez déprimée

Manger entre les repas vous permet d'oublier vos soucis. Mais ce comportement alimentaire excessif peut entraîner une prise de poids qui deviendra un souci de plus !

La solution

Avec l'aide d'un psychologue, essayez de comprendre les raisons de ce comportement.

La tenue d'un carnet alimentaire (voir ci-dessous) peut aussi vous aider.

Notez tout dans un carnet

Inscrivez-y le lieu, l'heure et votre état d'esprit au moment du grignotage. De même, indiquez ce que vous avez mangé, en quelle quantité et le résultat (regret, bien-être...). Si vous n'avez pas craqué malgré l'envie, inscrivez pourquoi. Votre attention a peut-être été détournée par un coup de fil, vous vous êtes endormie... Après 15 jours, en relisant votre carnet, vous décrypterez mieux les raisons qui vous poussent à grignoter le soir.

Bon à savoir

Le café



Lorsque vous achetez votre café en grains, préférez celui à grains mats, car plus le grain est foncé et brillant, plus il aura d'amertume.

Si vous faites un café filtre, humidifiez d'abord le filtre d'eau froide avant d'y mettre la mouture. Si par mégarde vous faites bouillir votre café, vous pouvez essayer de le "sauver" en y versant immédiatement un peu d'eau froide et en attendant quelques minutes avant de le servir.

Pour conserver le café au chaud, un pichet isolé convient parfaitement. On trouve aussi sur le marché des tasses isolées en inox qui possèdent les mêmes avantages.



Votre cafetière et vos tasses peuvent différer de votre service de table puisque vous servez le café une fois le repas terminé. Ne jetez pas le marc de café. Utilisez-le comme engrais au jardin.

Astuces

Colorant alimentaire



On a l'habitude d'utiliser du curry ou du safran pour ajouter une petite touche de gaieté à nos plats. Un colorant bien plus économique se trouve peut-être dans votre jardin : la fleur du souci. Cette plante, réputée pour donner des cheveux blancs aux jardiniers les plus consciencieux, pourrait bien avoir les faveurs des gastronomes. Elles peuvent être utilisées pour colorer et parfumer les soupes, le riz, etc. Quant aux feuilles, il suffit de les hacher menues pour donner un petit goût inattendu à votre salade.

Cuisson des petits pois

Pour rendre les petits pois plus savoureux, il suffit d'avoir du sucre sous la main : faites les cuire en les assaisonnant avec autant de sucre que de sel, vous obtiendrez un plat savoureux.



Dessaler les anchois

Pour dessaler les anchois sans en altérer la saveur, rincez-les à l'eau froide, laissez tremper pendant quelques minutes, dans du lait cru ou dans du vinaigre de vin, puis épongez-les avec du papier



Mots Fléchés N°1743

contrôle qualification	↓	dessin sujet	↓	grande vedette artisan du bois	↓	person- nage fin de verbe	↓	parade militaire	↓	bien préparés	↓	fit un pari contrôle de navire	↓	
jeune voyou	→							lieux de gratinage vieilles bâtisses	→	enjoué	→			
mesurer	↓					fera de même chauf- feras	→			enlève	↓			
à moi	→					inquié- tera régal de molosse	→						dévoue- ments	
cheveu du milieu	↓		modifie la charge atomique caverne	→						graminée nutritive	→			
nauséa- bond	↓	ponctuel	↓						vent du Nord	→				
titre	→	bêtises	↓			arrivée à point	→		décapités	↓	terre ferme dieu de l'amour	→		
élimer	↓					arriverai	↓	temps de moisson image d'écran	→		surqi	→	cepen- dant	
abhorré	↓	retour de vagues clôture le compte	→		biar- retons en cachette	→			moulure de pilier reine des fleurs	→			petits vais- seaux	
poin- çonne dites en douceur	↓		bien tordus tissu étroit	→		capitaine d'arche curieu- ses	→			vaste étendue	→	posse- sif	→	conduit
relèvera	↓	très heureux prélève le pollen	→					décou- vert êtres célestes	→	déforme la vérité	→	combine	↓	
envoi	↓	première lieu de délices	→		coin arçon en science	→		cri dans l'arène	→	crevassa	↓		plat de la Chan- deleur	
bifurquer	→		dévores	→						joueur salié signe de portée	→			
poison	↓		existe	↓				paradis	→					
claires	→				tranche mince	→		petit alu- minium	↓					
								poinçons	→					

SUDOKU	N°1739	SOLUTION SUDOKU N°1738	SOLUTIONS MOTS FLECHES 1738																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
<table border="1"> <tr><td>4</td><td></td><td></td><td>2</td><td>6</td><td>1</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>2</td></tr> <tr><td>5</td><td>1</td><td></td><td>3</td><td>9</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td>9</td><td></td><td></td><td></td><td>3</td><td>6</td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>1</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>9</td></tr> <tr><td></td><td>4</td><td>2</td><td></td><td></td><td>9</td><td>1</td><td></td></tr> <tr><td>9</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>6</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td>8</td><td>4</td><td></td><td></td><td>5</td><td></td><td></td></tr> </table>	4			2	6	1			8							2	5	1		3	9				2			7					8	9				3	6				1					9		4	2			9	1		9					6			7	8	4			5			<table border="1"> <tr><td>8</td><td>1</td><td>5</td><td>2</td><td>6</td><td>7</td><td>9</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>9</td><td>2</td><td>3</td><td>1</td><td>4</td><td>5</td><td>7</td><td>8</td><td>6</td></tr> <tr><td>6</td><td>7</td><td>4</td><td>3</td><td>9</td><td>8</td><td>5</td><td>1</td><td>2</td></tr> <tr><td>2</td><td>9</td><td>8</td><td>5</td><td>7</td><td>6</td><td>1</td><td>4</td><td>3</td></tr> <tr><td>5</td><td>3</td><td>7</td><td>4</td><td>1</td><td>2</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td></tr> <tr><td>1</td><td>4</td><td>6</td><td>9</td><td>8</td><td>3</td><td>2</td><td>7</td><td>5</td></tr> <tr><td>4</td><td>8</td><td>2</td><td>7</td><td>3</td><td>9</td><td>6</td><td>5</td><td>1</td></tr> <tr><td>3</td><td>6</td><td>9</td><td>8</td><td>5</td><td>1</td><td>4</td><td>2</td><td>7</td></tr> <tr><td>7</td><td>5</td><td>1</td><td>6</td><td>2</td><td>4</td><td>3</td><td>9</td><td>8</td></tr> </table>	8	1	5	2	6	7	9	3	4	9	2	3	1	4	5	7	8	6	6	7	4	3	9	8	5	1	2	2	9	8	5	7	6	1	4	3	5	3	7	4	1	2	8	6	9	1	4	6	9	8	3	2	7	5	4	8	2	7	3	9	6	5	1	3	6	9	8	5	1	4	2	7	7	5	1	6	2	4	3	9	8	<table border="1"> <tr><td>■</td><td>B</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>O</td><td>■</td><td>R</td></tr> <tr><td>■</td><td>P</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>O</td><td>■</td><td>P</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>G</td></tr> <tr><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>M</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>T</td></tr> <tr><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>L</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>V</td><td>■</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>M</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>B</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>X</td><td>■</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>Q</td><td>■</td><td>B</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>G</td><td>■</td><td>A</td></tr> <tr><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>U</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>P</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>L</td></tr> <tr><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>U</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>O</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>O</td><td>■</td><td>L</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>T</td></tr> <tr><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>D</td><td>■</td><td>U</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>U</td></tr> <tr><td>■</td><td>C</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>T</td></tr> <tr><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>T</td></tr> <tr><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>M</td><td>■</td><td>U</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>M</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>G</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>P</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>P</td><td>■</td><td>A</td></tr> <tr><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>P</td><td>■</td><td>A</td></tr> </table>	■	B	■	A	■	E	■	R	■	O	■	R	■	P	■	R	■	O	■	P	■	A	■	G	■	E	■	T	■	A	■	M	■	A	■	T	■	E	■	N	■	L	■	E	■	V	■	E	■	N	■	E	■	M	■	I	■	S	■	E	■	B	■	I	■	S	■	E	■	X	■	E	■	Q	■	B	■	E	■	E	■	G	■	A	■	R	■	U	■	E	■	P	■	I	■	L	■	E	■	U	■	R	■	O	■	R	■	E	■	I	■	S	■	O	■	L	■	A	■	T	■	■	■	D	■	U	■	S	■	S	■	U	■	C	■	R	■	E	■	A	■	I	■	T	■	A	■	N	■	I	■	S	■	E	■	T	■	E	■	M	■	U	■	S	■	R	■	E	■	A	■	M	■	E	■	N	■	T	■	E	■	A	■	S	■	A	■	G	■	I	■	E	■	R	■	E	■	P	■	A	■	R	■	E	■	R	■	I	■	T	■	E	■	P	■	A	■	R	■	I	■	T	■	E	■	P	■	A
4			2	6	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
8							2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
5	1		3	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
2			7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
8	9				3	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
		1					9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	4	2			9	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
9					6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
7	8	4			5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
8	1	5	2	6	7	9	3	4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
9	2	3	1	4	5	7	8	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
6	7	4	3	9	8	5	1	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
2	9	8	5	7	6	1	4	3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
5	3	7	4	1	2	8	6	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
1	4	6	9	8	3	2	7	5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
4	8	2	7	3	9	6	5	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
3	6	9	8	5	1	4	2	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
7	5	1	6	2	4	3	9	8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
■	B	■	A	■	E	■	R	■	O	■	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	P	■	R	■	O	■	P	■	A	■	G																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	E	■	T	■	A	■	M	■	A	■	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	E	■	N	■	L	■	E	■	V	■	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	N	■	E	■	M	■	I	■	S	■	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	B	■	I	■	S	■	E	■	X	■	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	Q	■	B	■	E	■	E	■	G	■	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	R	■	U	■	E	■	P	■	I	■	L																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	E	■	U	■	R	■	O	■	R	■	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	I	■	S	■	O	■	L	■	A	■	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	■	■	D	■	U	■	S	■	S	■	U																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	C	■	R	■	E	■	A	■	I	■	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	A	■	N	■	I	■	S	■	E	■	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	E	■	M	■	U	■	S	■	R	■	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	A	■	M	■	E	■	N	■	T	■	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	A	■	S	■	A	■	G	■	I	■	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	R	■	E	■	P	■	A	■	R	■	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	R	■	I	■	T	■	E	■	P	■	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
■	R	■	I	■	T	■	E	■	P	■	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				

Les premiers astronautes sur Mars pourraient mourir au bout de 68 jours

Alors que la future mission de colonisation, Mars One, a reçu plus de 200.000 candidatures, des voix s'élèvent quant à la dangerosité du projet. Une équipe du Massachusetts Institute of Technology (MIT) craint ainsi que l'agriculture ne provoque des incendies et finisse par priver les colons de nourriture.



35 pages. Outre ces difficultés, les scientifiques du MIT évoquent le problème de transport des pièces détachées vers Mars. Une fois installés, les colons dépendront de plus en plus de ces pièces. Or, les envoyer vers la planète rouge va représenter un coût exorbitant, "dans le scénario le plus optimiste", quelque 4,5 milliards de dollars. Une somme qui ne cessera d'augmenter avec l'envoi d'autres équipages, explique le rapport repris par l'AFP. "De futurs travaux devront intégrer d'autres analyses, sur les systèmes de communication et d'alimentation notamment, pour obtenir une estimation plus réaliste du coût de la mission", conclut le document. Données incomplètes ? Autant de critiques que le P.-DG de Mars One, Bas Lansdorp, a rejetées. Dans un entretien accordé à *Popular Science*, il a affirmé que les données utilisées par les scientifiques étaient incomplètes. Selon lui, les technologies qui seront utilisées pour la colonisation de Mars sont quasiment prêtes. "Si le filtrage d'oxygène n'a encore jamais été réalisé dans l'espace, je démens que la technologie n'est pas du tout prête à aller sur Mars", a-t-il indiqué. "J'ai parlé à des experts confirmés auprès d'entreprises comme Lockheed Martin, ils m'ont dit que ces technologies fonctionnent", a-t-il affirmé. "Cela a été testé sur terre et leur fonctionnement est très bien compris. Nous ne pensons pas avoir trouvé la meilleure solution, mais nous avons quand même une bonne solution". Néanmoins, il a reconnu que l'acheminement en urgence de pièces de rechange va poser problème. "Ils ont raison, le plus grand défi de Mars One est de garder tout en état de marche", a-

La possibilité de voyager jusqu'à la planète Mars et d'y vivre en a fait rêver plus d'un et pourtant, le projet pourrait conduire à une mort certaine. C'est du moins ce qu'affirme une équipe de doctorants du Massachusetts Institute of Technology (MIT) qui s'est penchée sur la faisabilité du projet Mars One de colonisation de la planète rouge, prévu pour 2025. Lancé par son co-fondateur et P.-DG, le Néerlandais Bas Lansdorp, Mars One prévoit d'envoyer des petits groupes de colons sur Mars et les y faire rester, après un voyage de sept mois vers la planète. Si 200.000 personnes ont déjà postulé et que le programme devrait être financé par une émission de télé-réalité d'un nouveau genre, ces plans suscitent quelques inquiétudes que les chercheurs du MIT viennent de confirmer. Leurs travaux ont été publiés à l'occasion du 65^e congrès international d'aéronautique de Toronto, au Canada et réalisés à partir des données scientifiques disponibles sur ce projet. Or,

ceux-ci concluent que les premiers colons en partance pour Mars s'exposent à de graves dangers et à la famine si les technologies disponibles ne sont pas améliorées d'ici là.

Des plantes qui produisent trop d'oxygène

Un tel voyage demande une autosuffisance et une indépendance absolue en termes de nourriture, énergie, oxygène... Mais les technologies actuellement disponibles ne les permettraient pas. D'après l'équipe du MIT, c'est l'agriculture qui risque de poser le plus de problèmes. Les colonies martiennes prévoient des cultures en intérieur. Problème : la production d'oxygène par les plantes dans un environnement fermé pourrait accroître les risques d'incendies. Un tel accident leur couperait alors toute source de nourriture. Il faudrait donc des appareils capables de séparer l'excès d'oxygène sans enlever d'azote, nécessaire pour garder une pression constante dans les parties

habitées. Ces machines existent mais n'ont encore jamais été testées dans des conditions proches de celles de Mars. Or, certains imprévus ont déjà compliqué d'autres missions spatiales. Par exemple, le recycleur d'urine de la Station spatiale internationale (ISS) a connu une panne et ne fonctionne plus qu'à 70 % de ses capacités. L'apesanteur provoque en effet une baisse de la densité osseuse et le calcium surnuméraire est évacué par les urines. Il a ensuite formé des dépôts dans les filtres et endommagé la machine.

Une mort probable au bout de 68 jours ?

A une telle distance et sans moyen de rentrer, un défaut des systèmes d'oxygénation et d'eau potable serait fatal aux colons martiens. Sans parler du manque de nourriture qui conduirait à une famine certaine. La mort du premier pionnier "arrivera approximativement au bout de 68 jours de mission", estiment les chercheurs dans leur rapport de

Comment les baleines dorment-elles sous l'eau ?

Une vidéo réalisée par un groupe de plongeurs spécialisés dans la photographie dévoile une baleine à bosse en train de dormir la tête en bas. Si observer un mammifère terrestre en train de dormir est assez courant, il est en revanche beaucoup plus difficile d'étudier ce comportement auprès de leurs cousins aquatiques. Aussi il est tout à fait légitime de se demander à quoi ressemble le sommeil d'un cétacé. Pour satisfaire cette curiosité, un groupe de photographes spécialisés dans les images sous-marines, a réalisé une vidéo exceptionnelle. On peut y voir une baleine à bosse en train de somnoler la tête en bas ! La séquence, mise en ligne le 10 octobre est la synthèse d'une rencontre qui aura duré environ 20 minutes. Durant tout ce temps,

les plongeurs ont pu observer et immortaliser le mammifère marin endormi. Bien que l'animal immobile semble complètement assoupi, son sommeil n'est pas profond. En effet, contrairement aux êtres humains, pour qui la respiration est automatique, les baleines à bosse respirent de manière consciente. Cela signifie qu'elles doivent se rappeler de le faire même lorsqu'elles dorment puisque le mammifère marin ne peut rester sous l'eau qu'environ 20 à 30 minutes au maximum. Si il ne le fait, il peut manquer d'air et suffoquer en plein océan.

Une partie de cerveau à la fois

Comme les dauphins, les baleines ne dorment donc pas complètement. Plus précisément, elles ne met-

tent au repos que la moitié de leur cerveau de manière à être suffisamment alertes pour respirer, tout en prolongeant leur sommeil. Cette vigilance partielle leur permet également de réagir, malgré leur sommeil, en cas de danger immédiat dans leur environnement.

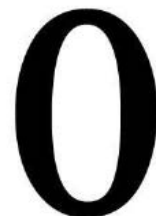
Quant à leur position sous l'eau durant ce temps de récupération, celle-ci peut varier. Le site Scientific American rapporte en effet deux tendances types chez ces baleines et les dauphins : celle de dormir verticalement, comme illustré dans la vidéo, ou horizontalement en nageant lentement près d'un autre animal. Certaines s'assoupissent alors proches de la surface tandis que d'autres préfèrent les profondeurs.

Zéro

Inventeurs : Les Arabes

Date : -2000 avant J.-C.

Le chiffre zéro a été utilisé, pour la 1^{re} fois, par les Arabes au cours du deuxième millénaire avant J.-C., avant d'être réinventé par les Mayas puis par les Indiens. Ce sont les Arabes qui l'intégreront à leur système de numération. Rapidement indispensable en mathématiques, il prendra même une dimension mystique...



**ENQUÊTES CRIMINELLES : LE
MAGAZINE DES FAITS DIVERS**

20h50



Au sommaire : «Affaire Barbot : la mort est dans le pré» : Anne Barbot, caissière dans un supermarché, a disparu après être partie travailler. Une vingtaine de gendarmes sont alors mobilisés. Une semaine plus tard, son corps est retrouvé carbonisé, dans le coffre de sa voiture. Anne a été assassinée, frappée puis étranglée avant d'être brûlée et abandonnée dans un chemin forestier. «Seul le corbeau détient la vérité : l'affaire Laurence Maille» : Laurence Maille, 36 ans, a disparu alors qu'elle était partie promener son chien. L'animal domestique sera retrouvé, seul, errant à 7 kilomètres du domicile du couple. Disparition volontaire, enlèvement ou assassinat ?

**EN QUÊTE D'ACTUALITÉ DÉCO À
PRIX CASSÉS : QUI SONT LES
NOUVEAUX ROIS...**

22h30



Qu'ils s'appellent Bricodépôt ou Bricoman, de nouveaux magasins promettent des outils et des matériaux jusqu'à dix fois moins chers que les prix habituels. D'où viennent ces produits ? Sont-ils de bonne qualité ? Côté déco, un nouveau venu, Héma, a en quelques mois ouvert 22 magasins en France, avec des tarifs imbattables. Avec quelles recettes parvient-il à écraser les prix ? L'envie de design low-cost fait aussi un malheur dans les cuisines : on trouve désormais des cuisines équipées à 500 euros. Les grandes surfaces s'adaptent et de nouveaux revendeurs surgissent tous les mois sur Internet. Mais que valent vraiment ces cuisines à monter soi-même ?

PIÈGE BLANC

20h45



Dans un décor magique de haute montagne, le mariage s'annonce radieux pour Marie et Simon. Autour des mariés, témoins et amis. Brusquement, la montagne se met à trembler. Tout s'écroule autour d'eux. La tempête s'en mêle et ils se retrouvent coupés du monde à 3 800 mètres d'altitude. Impossible d'envoyer une cordée ou de les secourir par hélicoptère. Comment vont-ils échapper à leur tragique destin ? Le directeur du PC sécurité, Marc Prieur, parviendra-t-il à les ramener à bon port

**DES RACINES ET DES AILES
AU FIL DU RHIN**

20h45



Pour cette émission, «Des racines et des ailes» a installé son plateau à Strasbourg, une ville traversée par le troisième plus grand fleuve d'Europe. Long de 1300 kilomètres, le Rhin coule dans six pays dont la Suisse, la France et l'Allemagne, avant de se jeter dans la mer du Nord aux Pays-Bas. Strasbourg fête cette année le millénaire de la pose de la première pierre de sa cathédrale. Celle-ci culmine à 142 mètres et a été, jusqu'au XIXe siècle, la plus haute cathédrale de la chrétienté. La cathédrale et le palais Rohan sont par ailleurs les monuments principaux de «la grande île». Avec les reportages «Strasbourg au fil de l'eau», «À la source du Rhin» et «Le Rhin romantique»



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

LA PETITE VENISE

22h55



Fraîchement débarquée de Chine, Shun Li est transférée à Chioggia, petite île de la lagune vénitienne, étonnamment préservée du tourisme de masse. La jeune femme commence à travailler comme serveuse dans une taverne et espère obtenir des papiers pour faire venir son fils de 8 ans, resté au pays. Bientôt, elle se lie d'amitié avec Bepi, vieux pêcheur d'origine yougoslave, que ses amis surnomment le Poète

HOT FUZZ

20h45



À Londres, Nicholas Angel est un policier tellement doué que ses supérieurs sont obligés de le muter à la campagne parce qu'il fait de l'ombre à trop de monde. Il se retrouve cantonné à Sandford, où il ne se passe jamais rien. Avec son nouvel équipier, le jeune Danny Butterman, Angel va devoir s'habituer à un autre genre de missions : surveiller les fêtes de voisinage et retrouver les volatiles égarés. Pourtant, une série d'accidents suspects va éveiller ses soupçons. Tout n'est peut-être pas si tranquille à Sandford... Pour Angel et son nouveau partenaire, il est temps de reprendre les armes et de tout faire pour que la vérité soit révélée

**LE MEILLEUR PÂTISSIER LES
CHOUX**

20h50



C'est la demi-finale. Ils ne sont plus que 5 à rivaliser d'idées sucrées pour tenter d'accéder à la finale. Pour l'épreuve du classique revisité, les pâtisseries devront réinventer le célèbre paris-brest. Les pâtisseries peuvent en changer la saveur, la texture ou la couleur mais ils devront respecter les trois fondamentaux de la recette, à savoir la pâte à choux, la crème et le praliné. Pour l'épreuve technique, Mercotte met au défi les candidats de réaliser une religieuse à l'ancienne, un dessert totalement oublié. Il s'agit d'une pyramide de trois étages, construite à base d'éclairs au chocolat et au café de trois tailles différentes, et surmontée de deux choux ronds

**ESPRITS CRIMINELS LA
MÉMOIRE EN MORCEAUX**

20h50



L'agent Morgan retourne à Hamilton un an après une affaire de meurtres où les victimes ont été poignardées par un individu souffrant visiblement de troubles obsessionnels du comportement. Il vient interroger une victime ayant échappé au tueur. Lors de son entrevue avec elle, cette dernière lui révèle des choses qui vont amener l'équipe à examiner l'enquête sous un jour nouveau

MIDI
Quotidien national d'information - 2015

Web : www.l midi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@l midi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@l midi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@l midi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP: 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarhah : 0210007113000214 cte 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval - Alger

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Margot Robbie

retenue pour
Suicide Squad

Margot Robbie aurait été choisie pour interpréter Harley Quinn, la complice du Joker dans Suicide Squad. Face à la comédienne, révélée dans Le Loup de Wall Street, on pourra retrouver Jared Leto, dans la peau de l'ennemi juré de Batman.



Katy Perry

elle a très mal vécu sa séparation d'avec Russell Brand

Katy Perry a avoué avoir fait une dépression après sa rupture d'avec Russell Brand. C'est d'ailleurs à cette période qu'elle a écrit *By The Grace Of God*, qui parle de ses pensées suicidaires.

Ilona Smet

elle raimerait faire du cinéma

Installée à Los Angeles auprès de sa grand-mère, Sylvie Vartan, la fille de David Hallyday et Estelle Lefébure, 19 ans, a des rêves de cinéma. Il faut dire que les fées se sont penchées sur le berceau de cette jeune fille à la jolie voix voilée.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h09
Dohr	12h54
Asr	16h24
Maghreb	19h10
Icha	20h29

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0550.18.37.57

LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE L'OMS APPELLE À ACCROÎTRE LES EFFORTS

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) lance un appel afin que de nouveaux engagements soient pris et que de nouvelles actions soient menées pour lutter contre la tuberculose, l'une des maladies infectieuses qui entraînent le plus de décès dans le monde.

D'immenses progrès ont été faits ces dernières années et le monde est en voie d'atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à avoir maîtrisé la tuberculose et inversé la tendance d'ici 2015. Mais ce n'est pas suffisant. En 2013, 9 millions de personnes ont contracté la tuberculose et 1,5 million en sont mortes.

"Il est évident que nous devons tous passer à la vitesse supérieure, et accroître les efforts pour mettre, tous ensemble, un terme à la tuberculose", a indiqué l'OMS à la veille de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, célébrée le 24 mars prochain de chaque année.

En mai dernier, l'Assemblée mondiale de la santé a approuvé une stratégie ambitieuse sur 20 ans (2016-2035) visant à mettre un terme à l'épidémie mondiale de tuberculose.

Il est maintenant temps de la mettre en œuvre.

La stratégie de l'OMS visant à mettre un terme à l'épidémie de tuberculose imagine



un monde sans tuberculose qui afficherait zéro décès, pas de morbidité ni de souffrances dues à la tuberculose. Elle définit des objectifs et met en lumière des mesures qui permettront aux gouvernements et aux partenaires de prodiguer des soins centrés sur le patient, d'élaborer des politiques et des systèmes permettant la prévention et les soins, et d'être à l'origine des recherches et des innovations nécessaires pour met-

tre fin à l'épidémie et pour éliminer la tuberculose.

La Journée mondiale de lutte contre la tuberculose offre la possibilité aux patients tuberculeux, aux communautés touchées, aux gouvernements, aux organisations de la société civile, aux agents de santé et aux partenaires internationaux d'atteindre, de traiter et de guérir toutes les personnes qui sont malades aujourd'hui.

"RÉGULATION DE L'AUDIOVISUEL DANS LES PAYS DU MAGHREB ET DU MASHREQ"

L'expérience de l'Algérie présentée à Tunis

Le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, Miloud Chorfi a présenté, lundi à Tunis, l'expérience de l'Algérie dans le domaine de l'audiovisuel mettant en avant le suivi par les chaînes de la Radio nationale des différentes étapes de l'histoire de l'Algérie contemporaine aux volets politique, socio-économique et culturel. Intervenant lors des travaux du colloque organisé par l'Assemblée mondiale des radios communautaires (AMARC) à Tunis autour de la "régulation de l'audiovisuel dans les pays du Maghreb et du Mashreq", M. Chorfi a précisé que "l'expérience de l'Algérie dans le processus des réformes politiques engagées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a impacté le secteur de l'audiovisuel suite à la promulgation, l'année dernière, de la loi sur l'audiovisuel portant création d'une autorité de régulation en vue de réguler et assurer le libre exercice de cette activité". Il a également évoqué les "profondes mutations dans le secteur de l'audiovisuel en Algérie du fait du déploiement rapide des chaînes de télévision privées", a-t-il dit. M. Chorfi a, en outre, souligné l'"absence d'entraves juridiques susceptibles d'empêcher les associations de présenter leurs activités et locales ainsi que les radios. Ces dernières ont accès à toutes les chaînes de radios nationales et locales ainsi que les chaînes de télévision soit pour la couverture de leurs activités ou pour débattre des différentes questions nationales". S'agissant de la communication de proximité, M. Chorfi a affirmé que l'Algérie "accorde un intérêt particulier" à cette question d'où la nécessité d'une "amélioration permanente du contenu, la mise à disposition des moyens matériels, la formation et le recyclage des professionnels pour une meilleure prestation de service public". "Les réformes politiques engagées par le président de la République ont été à l'origine d'un changement profond sur la scène médiatique en Algérie notamment dans le secteur de l'audiovisuel, devenu l'un des principaux acquis de ces réformes", a encore souligné M. Chorfi.

PUBLICITÉ

VOTRE DJEZZY CONNECT 3G+



200 DA SEULEMENT

UN ACCÈS GRATUIT ET ILLIMITÉ AUX SITES



Stock limité. Acquisition du Pack sans engagement.

Durant la promotion vous pouvez souscrire à tout moment aux offres Djezzy Speed et @miGO en composant *707#.

La 3G de Djezzy est disponible dans les Wilayas suivantes : Alger, Blida, Mostaganem, Ain Defla, Oran, Skikda, El Oued, Constantine, Ouargla, Bechar, Sétif, Boumerdes, Tizi Ouzou, Djelfa, Tiencen, Ain Temouchent, El Bayadh, M'ila, Guelma, et Saida.

www.djezzy.dz

مرحبا بالغد DJEZZY جازي